

toujours la cible de sévères critiques. Bien que les dossiers ne contiennent le lustre d'aucun acte éminent, Louis XIV finit par lui accorder la Croix de Saint-Louis en juin 1705. Et le flux de ses demandes, derechef, s'avère à marée haute!

C'est donc un chevalier qui arbora le 3^e titre de seigneur de l'île Sainte-Thérèse. De Rochefort en 1706, Jean-Sidrac, à qui le fief appartenait par droit d'aînesse, chargea Charles Le Moyne de procéder à la vente des droits seigneuriaux. Mais il conservait le bien-fonds. Le monarque exempta le nouveau seigneur des droits de lods et ventes en 1711.³⁷ Mais Jean-Sidrac Du Gué décédait à Rochefort en mai 1712, intestat, puisque dès la mi-octobre, il y eut assemblée afin de déterminer ses héritiers. Une quinzaine de personnes notables se retrouvèrent donc à Québec, dont Messire Claude Volant, curé de Varennes et son frère Estienne Volant dit Radisson, arpenteur et marchand; Messire Jean-Baptiste Gaultier de Varennes, alors prêtre chanoine à Québec. Il résulta de ce document officiel que le fief appartenait maintenant à Marie-Thérèse, à sa soeur Charlotte-Elizabeth, épouse de Jean Petit: et à Pierre, retenu au fort Mobile. Mais Charlotte-Elizabeth céda immédiatement sa tranche à Marie-Thérèse.

Le 3^e seigneur de l'île Sainte-Thérèse, bien que lieutenant à Québec, eut son pied-à-terre dans l'île. Les 3 derniers de ses 10 enfants y virent le jour.³⁸ Il disposait même, dans l'église de Varennes, d'un banc qui dut dénoter une particularité puisque dans l'acte d'acceptation du terrain offert par Jacques-René de Varennes, en 1752, les marguilliers promettent à ce dernier «de faire construire 2 bancs (...) pareils à celui de M. de Langloiserie».³⁹

Le 1^{er} mars 1714, le fief des Mille-Isles, faute d'avoir bénéficié de feu et lieu, est raccordé à la Couronne. Mais le 3, Vaudreuil le cède au sieur de Langloiserie et à son beau-frère Jean Petit. Ce dernier convolait avec Charlotte-Elizabeth en 1706. Il était arrivé en colonie semblablement au printemps

34. 35. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 211.

36. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 550.

37. Lods et ventes : taxe de mutation entre-vifs.

38. BRH. 1917, p. 171. Le Dict. biogr. du Canada mentionne qu'ils eurent 11 enfants.

de 1701, comme agent du trésorier général de la marine, Charles-Gaspard et Jean, tous deux de la marine, étaient faits pour s'entendre: si l'un usait copieusement du placet, l'autre se faisait fort des procès. Jean Petit réussit à devenir membre du Conseil souverain. Le 15 janvier 1720, il était reçu à titre officiel de 11^e conseiller. Mais, ainsi à l'apogée de sa carrière, il devait être sépulturé peu après.⁴⁰

Mais le chevalier de Langloiserie n'était déjà plus de ce monde. L'année de la mort de Louis le Quatorzième, soit en 1715, il décédait à Québec et y fut inhumé. Sa vie canadienne avait été brève mais intense.

Marie-Thérèse Du Gué prenait la barre du gouvernail pour au-delà d'un quart de siècle. Pierre lui allouait sa fraction du domaine en 1721 et, 2 ans plus tard, la seigneuresse portait foi et hommage à Louis XV, Le texte de l'acte mentionne qu'elle était alors propriétaire de «8 parts et un quart dont les douze font le tout.»⁴¹

Louis-Hector Piot de Langloiserie, le 4^e enfant et l'aîné des garçons, avait songé à une épouse possible du côté de Varennes. en la personne de Marguerite Du Frost de la Jemmeraye (future Mère d'Youville). L'on sait que le mariage de la veuve La Jemmeraye lui fit changer d'optique: il relouqua du côté d'une étrangère, Esther Bridge.⁴² En 1726, la législation de New-York adoptait une mesure lui accordant le privilège de la pêche aux marsouins pour 10 ans.⁴³ Louis-Hector ne trouva pas cependant la gloire au fond de la mer... mais comme interprète de la langue anglaise à Québec. Peu avant la sécession, l'un des procès les plus retentissants fut celui des capitaines écossais de la Virginie, Robert Stobo et Jacob Wambram, accusés d'espionnage.⁴⁴ Le nom de Louis-Hector est continuellement lié à cette procédure.

Son frère de 2 ans son cadet, Louis Piot, portait le titre de sieur de Sainte-Thérèse et de Langloiserie. Il fit une car-

39. Pièce des documents Beauregard.

40. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 544.

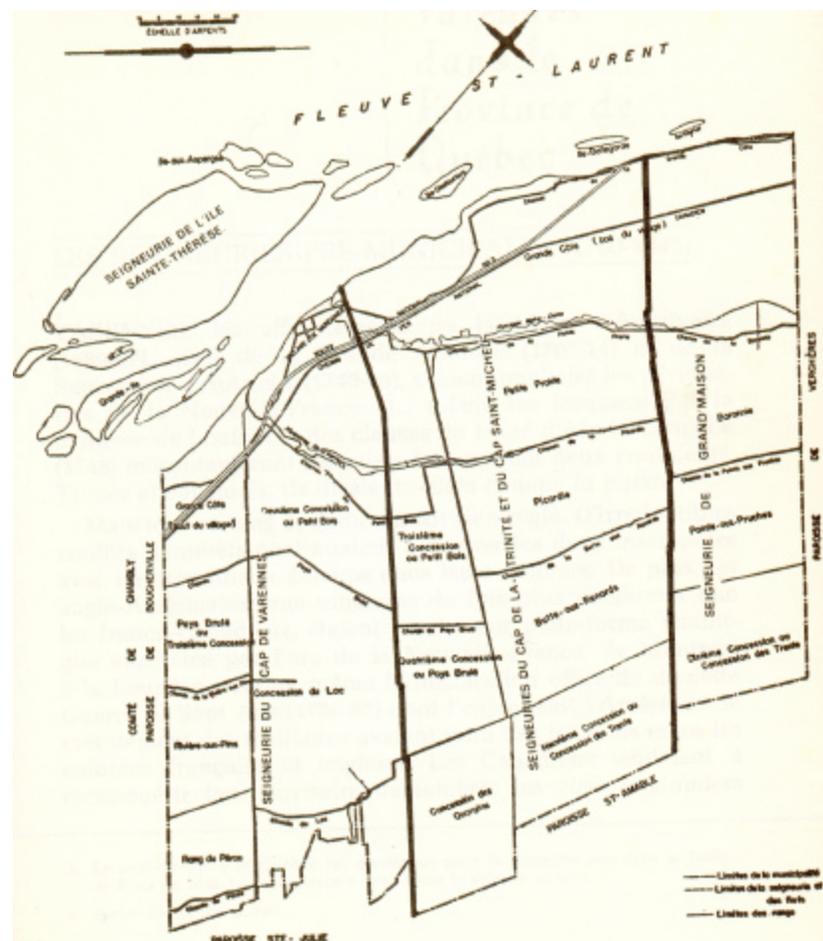
41. Inventaire des concessions..., Roy. V. 2, p. 194.

42. Pièce des documents Desrochers.

rière militaire qui le conduisit en Louisiane où, en mai 1722, le roi lui accordait un brevet d'enseigne.⁴⁵

La seigneuresse avait-elle senti le terme de son existence approcher? En 1742, un an avant sa mort, elle laissait à Louis-Hector la moitié de la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse, alors que 6 autres de ses enfants recevaient chacun 1/6 de l'autre moitié. L'interprète devait cependant posséder le titre exclusif de seigneur de Sainte-Thérèse plus tard, en pratiquant des échanges avec l'un de ses beaux-frères.⁴⁶ Le petit-fils du seigneur primitif, qui devait connaître les 18 premières années du régime britannique, négligea cependant cet attachant domaine insulaire.

LES 5 SEIGNEURIES ENCLAVÉES DANS LA PAROISSE DE VARENNES.



43. BRH, 1917, p. 171.

44. RAPQ, 1922-23, v. 3, p. 312.

45. BRH, 1917, p. 171.

46. Pièce des documents Desrochers

Chapitre

2. *Varennnes dans la Province de Quebec¹*

LES SEIGNEURIES PRÉ-MUNICIPALES (1760-1845)

VARENNES: les affrontements de la Ligue d'Augsbourg (1689-97), ceux de la Grande Alliance (1701-14) et de la Succession d'Autriche (1740-48), avaient anglicisé les périphéries de la Nouvelle-France et... même les Iroquois! Par la mollesse de Louis XV, des clauses du traité d'Aix-la-Chapelle (1748) mécontentèrent les sujets français des deux continents. Tristes et spirituels, ils disaient: «Bête comme la paix!»²

Mais tout ce sang épandu n'avait rien réglé. D'irréductibles conflits d'intérêts continuaient à dresser les deux métropoles avec de tumultueux à-coups dans leurs colonies. De plus, les anglo-Américains, une vingtaine de fois plus nombreux que les franco-Canadiens, étaient las de leur plate-forme atlantique encerclée par l'arc de la Nouvelle-France, de Montréal à la Louisiane. Avant même la déclaration officielle de cette Guerre de Sept Ans (1756-63) dont l'enjeu était l'Amérique, le crépitement des fusillades avaient jailli des frictions entre les colonies française et anglaise. Les Canadiens tendaient à reconquérir leur territoire démembré; les New-Englanders

1. Le nom Province of Québec fut mentionné pour la première fois dans le traité de Paris de 1763. Le mot province avait alors le sens de colonie.

2. Farley-Lamarche, p. 146.

rêvaient des vallées du Saint-Laurent, de la Belle-Rivière (Ohio) et du Mississipi.

Puis le conflit éclata au soleil. Pour défendre sa fille, la Mère-Patrie avait dépêché le marquis de Montcalm à titre de commandant en chef. Le chevalier de Lévis lui servait de brigadier, et le colonel de Bourlamaque, de 2^e adjoint. Puis elle expédia des artilleurs... sans artillerie!³ Malgré tout, les premiers actes de cette tragédie de 4 ans se montrèrent favorables aux fleurdelisés. Mais la logique, prenant figure de cette disparité des forces numériques, terrassa la bonne fortune sur les plaines d'Abraham.

A la mi-septembre 1759, les troupes britanniques se glissaient dans l'ombre, par le couloir d'un ruisseau tari, sur la terre nivelée d'Abraham Martin. Les deux adversaires étaient de taille. L'Anglais Wolfe, militaire de génie s'il en fut, dont la «laideur contribuait à faire de lui un personnage de légende»⁴ avec sa tignasse rouquine et ses petits yeux brillants, fut atteint de 3 balles; la dernière, mortelle, le coupa. Il demanda qu'on le relève afin que ses soldats ne perdent pas confiance. Le Français Montcalm, méridional menu et vif à la parole véhémement comme le geste, n'aimait pas les Canadiens. Mais il fut un parfait officier et ne vit pas les Anglais dans Québec; puisque, blessé au combat, il expira deux jours plus tard. La reddition de la ville fut signée le 18 septembre.

Mais le persévérant Lévis, l'une des plus nobles figures de cette conflagration, espéra contre toute espérance. Il partit en campagne en avril suivant avec deux minces actifs: une armée de 7,000 combattants en loques et l'espoir que la première voile de la saison serait française. Le 2^e seigneur de Varennes, Jacques-René Gaultier, avait fermé les yeux depuis 3 ans: c'est de l'autre monde qu'il se réjouit de la vaillance de ses fils Jean-Hippolyte et René. Ce dernier, René, avait combattu en Louisiane avec de Bienville en 1739, à

peine âgé de 19 ans. Le baron de Longueuil le citait au nombre de ses excellents sujets.⁵ Les frères Gaultier assistèrent l'indomptable colonel qui s'empara de Saint-Foy, sema la panique chez l'ennemi et se dirigeait à l'assaut de Québec lorsque, hélas, la première frégate en vue naviguait sous le Grand Union.⁶; Lévis se retira à Montréal. Mais René ne devait pas figurer dans le dernier tableau du drame. Le 28 avril, il avait eu les cuisses fracassées par un boulet de canon et mourut au champ d'honneur deux heures plus tard.⁷

Le dernier acte de la pièce se déroule à la fin de l'été. Un grand déploiement d'acteurs anglais (18,000 hommes) entrent en scène par trois voies convergeant vers Montréal: Haviland descend le Richelieu, Amherst vient par le lac Ontario et Murray remonte le Saint-Laurent. Bourlamaque est chargé de la défense de la rive sud et Lévis lui écrit de Montréal, le 14 août, que l'ennemi débarque à Sorel. Mais les guerriers indiens se retirent et les désertions se multiplient. L'adjoint ne peut que laisser l'adversaire occuper la ville. De Laprairie cette fois, la dépêche du 31 août annonce à Bourlamaque que les Anglais descendent à Varennes et lui enjoint de ne nourrir aucun espoir de les attaquer. «Les troupes doivent être concentrées entre Boucherville et Longueuil et se replier pour le passage du fleuve au cas où l'ennemi apparaîtrait en force à Boucherville.»⁸

Informé de la présence avoisinante des deux détachements français, Murray a donc fait accosté ses bateaux sur nos rives et 1,500 hommes mettent pied dans notre municipalité doublant, du coup, sa population totale. Une centaine de Varennois déploient un admirable courage. Ils organisent leur défense et font feu sur l'ennemi.⁹ Mais la réplique vient dru, écrasante par le nombre. La guerre est impitoyable: dans un geste vindicatif, les assaillants pillent Varennes et brûle le manoir seigneurial des Gaultier. Murray rembarque le lendemain, 1^{er} septembre.¹⁰

3. «Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries», aurait répondu Versailles aux requêtes de renfort.
4. Lacour-Gayet, p. 188.

5. RAPQ, 1922-23, v. 3, p. 189.
6. Ancêtre de l'Union Jack, pavillon britannique.
7. Mennie-de Varennes, p. 128.
8. RAPQ, 1922-23, v. 3, appendice C. p. 44.

De son côté, réalisant que toute résistance est peine perdue, Vaudreuil signe la capitulation de Montréal sept jours plus tard (8 septembre 1760). Ce geste fait tomber le rideau sur l'histoire de la Nouvelle-France. «Le pays est à bas.», écrit l'annaliste des Ursulines. Jusqu'à la proclamation de l'indépendance américaine, l'Amérique du nord toute entière relève de la cour de Saint-James. Pendant l'hiver 1760-61, le transfert de propriété du pays prend un caractère concret par l'envahissement des troupes dans les côtes afin d'assurer l'ordre, sans toutefois pressurer la population. Les troupes françaises se embarquent le 24 mai.

Les Canadiens sont seuls en face des occupants. «Sans sympathie profonde pour la métropole française que les abandonnait, défiants vis-à-vis des nouveaux maîtres protestants, les Canadiens se replient sur eux-mêmes, fixés dans l'unique allégeance à leur jeune nationalité.»¹¹ Alors que certains sont en quête de places sur les vaisseaux en partance vers le vieux monde,¹² Jean-Hippolyte s'enracine au sol qu'il a défendu. Avant même le départ des soldats français, il se porte acquéreur, le 11 mars, d'un terrain et d'une maison dans le coeur de notre municipalité, près de l'église. Né en septembre 1717, le militaire est d'ailleurs le seul des enfants de Jacques-René qui ait reçu le baptême dans cette église. Un mois après son arrivée, la cadette de sa famille, Marie-Charlotte, y est baptisée à son tour.

Le nom du bébé rappelle celui de sa mère, Charlotte Louise Angélique, fille du docteur Sarrazin dont nous connaissons déjà l'attachante personnalité. Il était décédé en 1734 et de son mariage avec Marie-Anne Hazeur étaient nés 7 enfants: 3 moururent étant petits, 2 autres étant jeunes adultes: le 6^e étudiait en France et y demeura après la capitulation. Louise Charlotte restait seule héritière du vaste patrimoine paternel constitué principalement du fief de Saint-Jean. Ce domaine «englobait toute l'étendue comprise aujourd'hui entre la

rivière Saint-Charles et à (sic) la rue Belvédère(...) incluant par conséquent toute une partie du Parc des Champs de Bataille y compris le Monument des Braves.»¹³ Le chanoine Thierry Hazeur, oncle de la jeune fille, avait été nommé tuteur. A la suite de leur union en février 1746, Jean-Hippolyte et Louise Charlotte résidèrent dans ce fief et l'ecclésiastique habita avec eux. Mais cet hôte devait bientôt se retirer. Il y eut dilemme entre lui et son neveu par alliance qui lui intenta une action dès l'année suivante, l'obligeant à rendre compte de sa tutelle. Le fait est que le chanoine fut un piètre gestionnaire et se trouva «réduit à la besace après avoir dépensé on ne sait comment toute la succession de son père et avoir très mal administré les biens de son frère.»¹⁴ Les époux Gaultier de Varennes élurent domicile à Montréal peu après, soit en 1752. Jean-Hippolyte se trouvait alors enseigne en pied et devait recevoir le titre de lieutenant en ...56. L'année suivante, le couple se départissait des fiefs Saint-Jean et Saint-François en faveur d'un marchand de Québec. Puis vint la guerre, la reddition du pays et l'intention de l'unique représentant du nom de Varennes de s'établir définitivement dans sa seigneurie de la rive sud.

Malheureusement, le militaire n'a pas le loisir de faire fructifier son fief. Laissant sa famille au nouveau manoir de Varennes, le seigneur, sans doute afin de régler quelque affaire en France, s'embarque sur L'Auguste. Ce vaisseau, ainsi que La Jeanne, sont armés en cartel et tous deux larguent les amarres le 10 octobre 1761. Mais L'Auguste est un vieux rafiot qui refuse de reprendre la mer. Il perd l'une de ses ancres au mouillage du l'Île-aux-Coudres et le timonier évite les récifs de justesse. Puis, par trois fois, des incendies s'allument et consomment une partie du gaillard d'avant et des provisions. Le cosmos s'en mêle: des vents debout drossent la frégate craquante vers Terre-Neuve et une seconde tourmente la jette sur les côtes du Cap Breton. Exténués et sans doute terrifiés,¹⁵

9. Document manuscrit Desrochers citation sans indication de la provenance.

10. RAPQ, 1922-23, v. 3, appendice C, p. 44.

11. Littérature canadienne-française, Samuel Baillargeon, rédemptoriste, éd. Fides, Montréal et Paris, 1957, p. 31.

12. Cette question de l'exode fut longuement débattue par plusieurs historiens.

Il semble que seulement 4,000 personnes auraient quitté le Canada, dont 2,000 soldats : Farley-Lamarque, p. 193, note.

13. BRH 6 : 38, 1899. Cité dans Mennie-de Varennes, p. 114.

14. Mennie-de Varennes, p. 115.

les marins se mutinent. Le seul salut est de diriger le navire vers une petite baie, mais la manoeuvre est ratée, Il y a panique: «Tout le monde était accouru sur le pont; et au milieu des cris, des pleurs, des invocations, l'Auguste alla s'échouer sur un banc de sable et les vagues le renversèrent sur le côté»,¹⁶; Le vaisseau éclata peu après, «en jonchant toute l'anse de ses épaves. Sur le sable de la grève gisaient 114 cadavres». ¹⁷ Parmi eux repose le 3^e seigneur de Varennes qui laisse dans le deuil et l'impécuniosité Louise-Charlotte Sarrazin et ses enfants, dont l'un au berceau. S'y trouvent aussi deux des enfants de Pierre de La Vérendrye: Louis-Joseph, l'un des découvreurs des Rocheuses; et Marie-Catherine, alors enceinte, qui avait jadis fermé les yeux au Grand Explorateur, son époux J.-B. Le Ber de Senneville, et leurs fils âgés de 13 et 15 ans. L'avant-dernière des 10 enfants de Madeleine Gaultier de Varennes (Madame Petit de Livilliers), prénommée Louise et alors veuve, y périt également.

Le fief avait dramatiquement perdu son titulaire, mais la seigneresse y résida pendant au moins une quinzaine d'années, avec quelques membres de sa famille. A peine un an après le début de son veuvage, elle reçut très certainement la visite de Murray. Le général avait posté un camp dans l'île Sainte-Thérèse. Il procédait, comme ailleurs, à la réquisition des armes, au serment d'allégeance et à une monographie succincte des lieux. L'Anglais laissa ainsi une précieuse esquisse de la topographie varennoise.

Un réseau routier déjà bien amorcé rayonne sur ce document. Si, vers 1710, le baron Robineau de Bécancour, grand voyer, ne dessinait que des routes sur papier, Lanouiller de Boisclerc, une génération plus tard,¹⁸ avait au moins accompli les travaux préparatoires pour le tracé d'un chemin du roi de 24 pieds de large sur les côtes de Longueuil, du Tremblay, de Boucherville, de Varennes et de Saint-Michel. La carte de Murray¹⁹ montre que la Grande-Côte (Côte d'en-haut) est peu-

15. C'était l'époque où les croyances superstitieuses prévalaient largement.

16. Mennie-de Varennes, p. 110.

17. Mennie-de Varennes, p. 110.

18. Archives du Canada, correspondance générale 60, 1733, folio 378.

Document Desrochers.

plée d'une façon continue. L'artère se confond assez bien avec le graphique de la vieille route, du côté du fleuve. Puis elle s'allonge approximativement sur l'emplacement actuel de la rue Sainte-Anne pour se diviser en bas du village. Une branche se moule au rivage, sur la terrasse inférieure, et s'y trouvait encore vers 1880, bordée de quelques habitations; cette section remonte ensuite vers l'autre partie, passant devant la maison Gulf. La seconde ramification s'agrippe à l'escarpement de la terrasse moyenne, comme l'actuel chemin de la Petite-Côte (Côte d'en-bas).

Les premiers rangs sillonnent déjà Varennes depuis quelques années. Le fil ténu d'une voie suit les méandres de la Saint-Charles pour s'arrêter, fort probablement, à l'orée de ce qui devait être un bocage: c'est l'actuel rang du Petit-Bois, ouvert depuis environ 1700. Un autre trait de crayon, sur cette carte de Murray, traverse la coulée Notre-Dame pour atteindre la Petite-Prairie, chemin également formé au début du 18^e siècle; son nom viendrait semblablement d'une éclaircie naturelle, Cette même voie se prolonge jusqu'à la Baronnie dont le nom est mentionné sur le parchemin; cette voie rurale existait depuis une vingtaine d'années et tenait fort probablement son appellatif de l'espièglerie des Varennois taquinant l'un de leurs collègues.

Ce filet routier indique déjà qu'à Varennes, comme dans les fiefs circonvoisins, la vie s'intensifie au fil des générations. Mais en même temps se multiplient les héritiers et se morcelle le domaine... Varennes sera balkanisé davantage encore avant de connaître une dernière intégration sous le seigneur Lussier. Outre la 3^e seigneresse Gaultier de Varennes et quelques autres hoirs. Mathurin Bouvet, Jean-Baptiste Bouat et Joseph Boucher de la Broquerie étaient propriétaires de tranches du domaine par voie d'alliance et d'héritage:

- Mathurin Bouvet (Bovet), notaire royal, avait donné son nom, à Marie-Josephte Soumande, fille d'Elizabeth-Charlotte

19. Carte de Murray conservée à la bibliothèque nationale, Ottawa.

Gaultier de Varennes et de François-Marie Soumande. Marie-Josephte était donc l'une des petites-filles de Jacques-René. A peine mariée à Louis Benoit, à Varennes, elle entra aussitôt dans un veuvage lorsque son époux se noya près des îles, l'année même de leur union. Son second mari, Mathurin Bouvet, pratiqua sa profession dans notre municipalité de 1769 à 1783, puis à Montréal et à Détroit où il décéda. Marie-Josephte vécut ensuite à Laprairie, chez son frère.²⁰

- Jean-Baptiste Houat était également le petit-fils de Jacques-René. Lorsque la 7^e enfant de ce seigneur, Marie-Anne-Jeanne, s'unit, en 1742, à François-Marie Bouat, le gratin de la société se rendit à la passation de leur contrat: outre Jacques-René Gaultier de Varennes accompagné de son épouse et de son fils Jean-Hippolyte, et Thimothée Sylvain en compagnie de Marie-Renée et de quelques autres, s'y trouvaient le gouverneur-général de la Nouvelle-France, Charles de Beauharnois; le gouverneur de Montréal, Michel Bégon; et le major de Montréal, Louis-Hippolyte Le Ber de Senneville. Leur mariage engendra 5 enfants dont Jean-Baptiste, le benjamin, qui fut le continuateur du nom,²¹

- Joseph Boucher de la Broquerie résidait à Boucherville. Il avait épousé Marie-Clémence Gamelin-Maugras, fille de Clémence du Frost de la Jemmeraye et de Pierre Gamelin-Maugras; l'on sait que Clémence du Frost était la fille de Marie-Renée Gaultier de Varennes. L'un des fils de Mère d'Youville, Charles-Madeleine Dufrost, curé de la Pointe-Lévy, avait cédé à Joseph Boucher, en août 1773, sa part dans le domaine de Varennes, sauf quelques îles et une partie de la Grande Ile.²²

Or, la veuve de Varennes fut sans doute dans l'impossibilité de pourvoir aux redevances accoutumées ou autres obligations. A la requête de Bouat et de Boucher de la Broquerie, la totalité de son patrimoine personnel, soit 2/6 du fief, fut

saisie. Un shérif montréalais l'adjudgea à Christophe Sanguinet, en novembre 1776, pour la somme de 30,000 livres.²³

La dernière seigneuresse de la maison des de Varennes quitta le sol ancestral. De ses 8 enfants, 5 avaient disparu tout jeunes. La benjamine, Marie-Charlotte, baptisée chez-nous peu après la Cession, était entrée dans les classes des Ursulines, puis dans leur communauté à l'âge de 17 ans. Mgr. Briand paya sa dot presque en entier.²⁴ Les deux fils de la seigneuresse perpétuaient la descendance. Nés à une année d'intervalle, soit en 1755 et ...56, Joseph-Etienne-Hippolyte et Louis-Joseph s'étaient établis à l'Ancienne-Lorette, près de Québec. Leur mère les rejoignit. Elle devait expirer à l'Hôpital Général, en juillet 1793.

Le fief changeait de titulaire mais n'en perpétuait pas moins l'appellatif de cette famille qui donna tant de défenseurs au pays. Qui était le nouveau seigneur de Varennes, Christophe Sanguinet? Important négociant montréalais, il était de la 3^e génération des Sanguinet²⁵ en terre canadienne. Joseph, l'ancêtre, avait été chirurgien-major.²⁶; Son fils Simon, notaire royal, épousait à Varennes en janvier 1729, Angeline Lefebvre.²⁷ C'est sans doute en ces années que fut érigée l'imposante maison des Sanguinet bordant la rue Sainte-Anne, sur l'escarpement du ruisseau Notre-Dame. Elle fut démolie peu avant 1940, ayant été, depuis quelques années, transformée en 3 logements. Cette superbe demeure vit naître les 4 enfants du notaire. L'aîné, Simon, fut marchand à Montréal mais il exerça également le notariat. Pendant l'invasion américaine de 1775-76, il reçut plusieurs missions de confiance et laissa un récit fort circonstancié des événements.²⁹ Le second, Christophe, baptisé en 1736, devint aussi négociant montréalais. Il s'unissait à Catherine Baby dit Cheneville en février 1763.³⁰ Cette distinguée famille Sanguinet aurait été déposée d'une grande partie de ses biens par Sir James Craig,

20. Mennie-de Varennes, p. 127.

21. Ibidem, p. 119 et 120.

22. Inventaire des concessions..., P.-G. Roy, v. 2, p. 226 et 229.

23. Mennie-de Varennes, p. 117.

24. Ibidem, p. 133.

25. Orthographié parfois Sanguinet.

26. Tanguay, v 7, p. 118.



La résidence des Sanguinet, construite vers 1673, servit plus tard d'école et, finalement, de maison à loyers multiples. Elle fut démolie vers 1930.

militaire de mérite mais, il semble, gouverneur sans envergure.³¹

Le seigneur avait donc toute connaissance du domaine qu'il achetait en 1776: il y avait vécu sa jeunesse, Et le 15 juillet de l'année suivante, il témoigna foi et hommage pour les 4/6 de la seigneurie de Varennes, soit 40 arpents de front sur 2 lieues de profondeur.³² Mais d'autres mutations étaient en cours: deux jours plus tard, Gaspard Massue achetait de Jean-Baptiste Bouat des terres de la commune, de la contenance de 19 arpents en superficie et d'autres, dans les parages de la Saint-Charles;³³ puis, en septembre suivant, il obtenait celles de Mathurin Bouvet,³⁴ D'autre part, Christophe Sanguinet ajoutait à son actif la majeure partie de la propriété

de Joseph Boucher de la Broquerie, soit 16 arpents de front par une lieue de profondeur,³⁵ Il semble que, à part quelques pièces appartenant à divers héritiers,³⁶ les co-seigneurs Sanguinet et Massue auraient possédé respectivement environ les 2/3 et le 1/3 de la seigneurie de Varennes.³⁷

Si Christophe Sanguinet était marchand, tel était Gaspard Massue. Son père, Nicolas, arriva en Nouvelle-France, une quarantaine d'années avant la Conquête et devint Varennois en 1748, quoiqu'il devait être sépulturé à Beloeil en 1784, Il avait été marchand de grains. Gaspard fut baptisé à Varennes en janvier 1750 et s'unissait, à Boucherville en août 1772, à Marie-Joseph Huet du Lude. Il vécut toute son existence dans notre municipalité où il fut inhumé en juin 1792.³⁸

Mais, au cours de ce laps d'une génération pendant lequel la seigneurie de Varennes subit un remaniement de propriétaires, comment avait vogué la galère de l'histoire nationale? Se succédèrent, en figure de proue Murray et Carleton. Le premier, à qui les Canadiens étaient sympathiques,³⁹ avait appliqué avec libéralisme la Proclamation Royale de 1763 qui renfermait une politique d'assimilation. Surtout, songeait-il à utiliser les conquis «comme garantie de la bonne conduite»⁴⁰ des belliqueuses 13 colonies du sud. Carleton (Lord Dorchester) le remplaça en 1768 et voulut s'allier la population en proposant l'Acte de Québec de 1774: il comportait peu de changement mais renversait le principe du gouvernement responsable. Les «13» en furent exacerbées! La révolution éclata peu après et les troupes marchèrent sur la province de Québec au printemps de 1775, pour en faire la 14^e étoile à leur futur drapeau. Les Bastonnais s'emparèrent de Chambly le 17 octobre et, 9 jours plus tard, ils infligeaient une défaite à Carleton, à Longueuil. Il y eut certes vive alarme dans nos seigneuries! Les capitaines de milice réussirent à maintenir l'ordre. Les états du sud furent repous-

27. Fille de Louis Lefebvre, sieur Duchouquet et de Angeline Perthuis.

28. Document manuscrit Desrochers.

29. Cahiers des Dix, v. 19, p. 243.

30. Fille de Joseph Baby, garde-magasin au fort Niagara, et de Angélique Robbert.

31. Parce qu'il aimait le faste, la cour de Saint-James l'avait surnommé «the little king Craig».

32. Inventaire des concessions, Roy. v 2. P 227

33. 34. Varennes, notes pour servir à l'histoire de cette seigneurie, Francis-J. Audet, éd. des Dix, Montréal 1943, p. 21.

sés par les soldats britanniques;⁴¹ mais ils déclaraient, en 1776, une indépendance qui fut reconnue officiellement en 1783.

Plus tard, à la demande des marchands anglais en minorité au Québec, George III scinda le pays par l'Acte constitutionnel de 1791, créant le Bas et le Haut-Canada. Puis il forma un pseudo-parlementarisme⁴² et divisa le territoire en collèges électoraux. C'est ainsi que des cloisons imaginaires découpèrent des travées de pays dénommées à la saxonne: comtés de Warwick, Buckinghamshire, Hampshire, Effingham, Leinstor, Huldington, etc. Nos seigneuries furent enclavées dans celui de Surrey, nom d'un comté d'Angleterre. Ses limites, dans les minutes du Conseil exécutif, se lisent ainsi: «toute cette partie de la province de la côte du fleuve Saint-Laurent entre ce fleuve et la rivière Sorel dite Richelieu ou Chambly, et entre la ligne sud-est courant de l'angle occidental de l'étendue de la terre appelée la seigneurie de Saint-Ours, et une ligne parallèle à icelle courant de l'angle occidental d'une étendue de terre communément appelée la seigneurie de Varennes».⁴³ Puis, à cause de la forte augmentation démographique, de nouvelles limites formèrent 40 comtés en 1829. Le nôtre reçut le nom de Verchères.

Mais revenons en 1792, année du décès du co-seigneur Gaspard Massue. Suite à la disparition de ce propriétaire, Paul Lussier entra sur la scène varennoise. M. Massue avait pourtant vu grandir une nombreuse famille. Son fils aîné, Etienne-Gaspard, ne devait conserver que des terres achetées en 1802 de Jean-Baptiste Novelet-Bouat et, comme les monarques de la vieille Europe, il écopait du titre paternel de co-seigneur. Aignan-Aimé, son frère, fut marchand à Varennes, propriétaire terrien de Saint-Aimé et, à la fin de sa vie, il épousait la dernière seigneuresse de Martigny. Madame veuve Gaspard Massue devait lui céder, en 1808, un terrain qu'elle

35. Inventaire des concessions..., Roy, v. 2, p. 229.

36. Entre autres, en 1781, il y eut acte de foi et hommage de Marie-Louise Dufrost de la Gemmeraye, veuve d'Ignace Gamelin, pour un petit morceau de terre dans Varennes et les 2/3 de la Grande Ile. En février 1789, Joseph Pascal Dubuc, de Longueuil, rendait foi et hommage pour l'île du Fort située dans la seigneurie de Varennes; elle appartenait à Jacques Lemaire en 1781.

avait conservé. Louis-Joseph, de son côté, fut négociant à Québec et conseiller législatif en juin 1843.⁴⁴

La succession avait été soumise à un curateur anglophone, Matthew Lymburner. C'est de cet agent que Paul Lussier acquit le domaine, en février 1796, soit la valeur de 11 arpents de front sur 1 lieue et demie de profondeur. Mais ce grand propriétaire terrien à qui appartenaient une partie de ce qui devait devenir Saint-Julie, plus des terres dans Belmil, devait procéder à la réunification presque intégrale de la seigneurie varennoise. En juillet 1803, il acheta les vastes terrains de Christophe Sanguinet et de son fils Ambroise. Ce rôle d'unificateur fut de nouveau mis en évidence lorsqu'il s'opposa, en 1830, avec un grand nombre de propriétaires du Grand-Côteau, au rattachement de Varennes à Beloeil.

Paul était fils unique et perdit ses parents alors qu'il était très jeune. Il eut une famille nombreuse, dont Félix, qui lui succéda. Ce dernier fut un ardent patriote, lors de la rébellion de 1837-38.

Le troisième seigneur Lussier se prénomma Hector. Albert et Paul, ses frères, furent l'un agronome et député, l'autre avocat. La dernière seigneuresse Lussier, épouse d'Aimé, demeure toujours parmi nous.

CAPS DE LA TRINITÉ ET SAINT -MICHEL: l'emblème cruciforme d'Albion flottait sur le British North America depuis 6 mois lorsque, en janvier 1761, Amable de Martigny épousa Madeleine Mongeau.⁴⁶

L'unique fils de Jacques (3^e seigneur) devait jouer le rôle de conquérant et, par la suite, à son tour, d'unificateur. Un négociant montréalais du nom de Charles Héry avait intenté une action contre le fief de la Trinité, devant les capitaines de milices réunis à Montréal et qui administraient alors la justice. Après saisie réelle, criées, affiches et entières procé-

37. Inventaire des concessions..., v. 2, p. 230.

38. Audet, p. 21.

39. «La race la plus brave au monde», disait-il.

40. Lettre de Murray à Amherst, novembre 1759, citée dans Lacour-Gayet, p. 218.

dures⁴⁷, la seigneurie fut offerte aux enchères. Elle fut adjugée au Sieur Amable Lemoine Richemont de Martigny, dernier enchérisseur, pour la somme de 7,100 livres. Ainsi, en avril 1763, l'année même de la Proclamation royale, le 4^e seigneur de la Trinité renouait la chaîne de la dynastie.

Dans les années subséquentes, Amable accorda quelques concessions. Mais il eut la tristesse de perdre son épouse avant même que des bambins ne viennent égayer sa gentil-hommière.

C'est dans le mois de mai que les filles sont belles, dit la chanson! Au printemps de 1766, le seigneur convolait avec l'une des petites-filles de Michel Messier, Marie-Archange (fille de François), La maisonnée s'aditionna bientôt de Jacques et de Julie, leurs enfants.⁴⁸

Et puis, les méandres de l'histoire tissaient leur fond de toile: Carleton suggéra l'Acte de Québec de 1774, les New-Englanders envahirent la Province de Québec, le Cabinet londonien adopta l'Acte constitutionnel de 1791. C'est ainsi que les actes notariés subséquents du seigneur de Martigny portent l'expression dans la province du Bas-Canada.

L'union de l'arrière-petit-fils du premier seigneur de la Trinité et de la petite-fille de Michel Messier en avait présagé une autre: déjà propriétaire d'une fraction du fief voisin (sans doute par l'héritage de son épouse), le 4^e seigneur devait unifier presque entièrement, une trentaine d'années plus tard, ce qui avait d'abord été une entité, soit les fiefs des Caps de la Trinité et de Saint-Michel. Dans la matinée du 12 juin 1797, Amable se rendait chez le notaire Gauthier de Boucherville, en compagnie d'Augustin Messier de Saint-François (petit-fils de Michel et fils de Joseph). Ce dernier lui vendait, pour la somme de 300 livres, sa tranche du domaine avec les droits féodaux, utiles et honorifiques⁴⁹. Dès janvier de l'année suivante, Christophe Messier (également fils

de Joseph) céda à son tour sa part pour 50 livres⁵⁰. Amable achetait aussi les terres de Jean Martin, Augustin Messier et Madeleine Gaudefrois. Ceux-ci avaient acquis leurs terres en 1749, lorsque les Messier avaient cédé leur titre seigneurial; ils étaient de la famille Messier⁵¹.

Pendant ce temps, Jacques grandissait... en beauté peut-être, sûrement en sagesse, comme en témoignent les documents. Il s'était marié à Varennes, peu avant que le fief paternel ne soit géographiquement situé dans le Bas-Canada, soit en 1790, Félicité-Élisabeth Bailly de Messein (soeur de Mgr François Bailly de Messein, évêque coadjuteur de Québec) son épouse, lui donna huit enfants dont 4 décédèrent en bas âge.

Quand Amable mourut-il? Quand son fils prit-il les rennes de la gestion? Tout ce que l'on sait, c'est qu'Amable avait dressé un testament en mars 1803⁵² et que Jacques, son fils, apparaît comme le 5^e seigneur en octobre 1809. Il poursuit alors partiellement l'intégration amorcée par son père: il achète les droits féodaux des frères Charles et Joseph Langlois, du Cap Saint-Michel.⁵³

Jacques Le Moyne de Martigny figure au nombre des capitaines de milice, en 1812. Offusqués des dilemmes survenus pendant les offensives napoléoniennes et toujours en quête d'une 14^e constellation pour leur fanion, les États-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne et envahissent les 2 Canadas. En mai, Louis Généreux Labadie, maître d'école à Varennes, écrit dans son journal: «jour de jeûne ordonné pour toute la province par proclamation de son excellence le général Prévost (gouverneur) et par Mgr. Octave Plessis à cause de la menace d'une invasion américaine.»⁵⁴ Espérons que les militaires en furent exemptés! Et puis, alors que la masse des Canadiens-français, globalement, s'avère neutre, l'instituteur termine ces lignes par l'exclamation de Vive le

41. Les Canadiens n'étaient ni pro-Anglais, ni pro-Bastonnais Ils étaient tout simplement pro-eux-mêmes! «La masse du peuple resta neutre» Farley-Lamarche, p. 227. Ce qui déçut les administrateurs britanniques.

42. Chaque province est bi-camérale : Conseil législatif nommé par la Couronne (à majorité britannique) et Assemblée élue (à majorité canadienne) Mais le

Conseil n'est pas responsable devant l'Assemblée qui peut d'ailleurs être vetoée par le roi ou le Gouverneur

43. Archives du Canada, Minutes du Conseil exécutif, State Book A, p. 87.

44. Audet, p. 22, 25 et 26.

45. Audet, p. 22, Et informations fournies par Mlle Thérèse Bousquet.

roy George III ! On fait donc appel aux milices du pays. La division de la paroisse de Verchères comprend les miliciens de Varennes. Elle est commandée par le colonel Joseph Boucher de La Bruyère Montarville. Il s'y trouve une sous-division arborant le nom de notre comté, Surrey.⁵⁵ Le traité de Gand de 1815 devait mettre fin aux hostilités.

Malgré les invasions, les affaires civiles suivaient leur cours. Le seigneur se portait acquéreur, au début de cette même année 1815, de la part échue à sa soeur Julie et à son époux, Ambroise Sanguinet.⁵⁶; Ce dernier était fils de Christophe, principal co-seigneur de Varennes avant 1803. Ayant vendu son domaine à Paul Lussier, le seigneur avait conservé cette spacieuse résidence dans laquelle vécut son fils Ambroise et où naquirent, de 1799 à 1806, ses 7 petits-enfants, dont des jumelles. Ambroise avait épousé à Varennes, le 2 octobre 1798, Julie Le Moyne de Martigny. Même s'il fut seigneur de La Salle, il résida dans notre municipalité durant plusieurs années et fut capitaine de milice. Mais Ambroise Sanguinet devait décéder à Saint-Philippe, où s'était également établi son 2^e fils Charles-Amable en avril 1819. Son épouse le rejoignait à 5 mois près.⁵⁷

Le fils du 5^e seigneur, également prénommé Jacques, remplaçait son père et se mettait en devoir de vassal devant le gouverneur Kempt, le 13 juin 1829. Mais le régime seigneurial, pourtant, donnait des signes d'essoufflement! Peu importe, Jacques demeura digne seigneur jusqu'à la fin. Le mois suivant l'hommage lige, il achetait les droits seigneuriaux d'Augustin Gauthier, du Cap Saint-Michel.⁵⁸

Quand fut enseveli le 5^e et dernier seigneur de la Trinité? En 1842, le domaine de Martigny devenait Massue. L'un des fils de Gaspard, Aignan-Aimé, avait été baptisé en octobre 1781 et eut une longue existence de 84 années. Il semble que son beau-frère, le docteur Étienne Duchesnois (époux de Marie-Joseph Massue), l'encouragea vers le commerce. Il

46. Tanguay, v. 1, p. 379.

47. Foi et hommage d'Amable de Martigny à Fred Haldimand, 10 février 1781. Document de Martigny.

48. Foi et hommage de Jacques Lemoine de Martigny à Sir James Kempt, 13 juin 1829. Document de Martigny.

accumula une fortune qu'il investit dans des propriétés terriennes, les réunissant sous le nom de Saint-Aimé. Il représenta le comté de Surrey de 1825 à 1827.⁵⁹ Il fut donc très au fait des tensions politiques et du péculat du procureur Caldwell, qui avait soustrait de la caisse le double des revenus annuels. Aignan-Aimé Massue frayait certes dans la gentry puisqu'il avait choisi l'appellatif de seigneur de Barlow.⁶⁰ Il fit l'impossible pour décourager l'insurrection de 1837-38. Il épousa 2 veuves: d'abord, à l'âge de 30 ans, Céleste Richard, autrefois épouse de François Campeau; puis, à l'âge de 61 ans, Suzanne-Éléonore Perreault, veuve de Jacques Le Moyne de Martigny (6^e seigneur).

Ile Sainte-Thérèse: à la Conquête, Louis-Hector Piot de Langloiserie, interprète, est seigneur de l'île depuis 1742. Mais ses activités le retiennent au-delà des préoccupations terriennes. Il perd son fief en mars 1778. Le patrimoine est saisi et adjugé à John Maxwell. Grand nombre de Britanniques ne se portaient acquéreurs de fiefs que dans un but commercial. Maxwell appartenait à ce groupe. L'année suivante, cet homme d'affaires revendait le domaine insulaire à Louis-Joseph Ainsse.

Ce patronyme semble être une francisation du prénom allemand Heinz (Jean). En mars 1704, une famille de ce nom était déjà implantée à Varennes puisque Marie-Anne Anse (Hanse, Ainsse, Ainsse) épousait Jacques Brunet, fils du pionnier du même nom. Cette famille dont le chef, un Allemand, avait nom Jean Bernard dit Hanse, venait de l'île d'Orléans.

Le nouveau seigneur signe l'acte de foi et hommage en février 1781. Cette famille eut une lignée de seigneurs prénommés Joseph au moins jusqu'en 1861.⁶¹ Mais les informations relatives à ces Varennois, à date, sont limitées. Il semblerait que le fils, Joseph (ou bien est-ce le père Louis-Joseph?), aurait été propriétaire d'un terrain près de l'église avant 1783: à cette date, il y eut convention entre M. le curé

49. Vente des droits féodaux par Augustin Messier à Amable de Martigny, 12 juin 1797 Document de Martigny.

50. Vente par Christophe Messier à Amable de Martigny, 20 janvier 1798. Document de Martigny.

Duburon et lui au sujet d'une porte que Joseph Ainsse voulait pratiquer dans le mur de sa clôture.⁶² Joseph, qui avait épousé en 1817 Charlotte Vigneau, se porte acquéreur de la maison de pierre érigée par Thimothée Sylvain, et qui appartenait alors à Aignan-Aimé Massue. Devenue veuve, Madame Ainsse énumère, dans l'inventaire de ses biens, les constructions et améliorations effectuées pendant sa communauté de biens avec son défunt mari: «Il existait anciennement sur les deux emplacements ci-dessus des bâtisses qui ont été détruites pendant la dite communauté de biens».⁶³ La gentilhommière du docteur Sylvain n'existe donc plus.

Des enfants de Joseph Ainsse, deux furent directement liés à la rébellion de 1837-38. Françoise devait terminer ses jours seule, sans être veuve. Elle avait épousé, en 1827, un étudiant en médecine, Eugène-Napoléon Duchesnois, qui devait être admis à la pratique 3 ans plus tard. Et en 1833, sa soeur Zoé s'unissait au Suisse Amury Girod.

Parler des patriotes de 1837-38 sans mentionner les causes de leur soulèvement, c'est pure injustice. Expliquer ces causes complexes en quelques lignes... c'est pure folie! Où se situe la voie mitoyenne entre l'injustice et la folie?

Chose certaine, les franco-Canadiens s'opposèrent, dès la Conquête, comme une masse inerte et absolument imperméable, à toute assimilation. Ils développèrent dès lors, malgré l'adéquat libéralisme de Murray et de Carleton et malgré leur fine diplomatie qui sut s'attacher le clergé,⁶⁴ ce que Françoise-Albert Angers appelle leur instinct de survivance.⁶⁵ Mal à l'aise dans les rouages de la démocratie, ils se méfiaient pourtant du faux constitutionnalisme de l'Acte de 1791. Et «la démocratie comme telle était l'idéologie du vainqueur et du dominateur, donc, a priori, suspecte.»⁶⁶ Cette assemblée élue, qui n'avait en réalité aucun pouvoir, leur apparut comme une machine à lever des impôts. Leur inquiétude s'aggrava avec l'immigration des Loyalistes. Suite à la formation des

États-Unis, 7,000 sujets⁶⁷ fidèles à George III traversèrent au Canada. Le Family Compact,⁶⁸ par le truchement d'une corporation à cet effet, la British American Land Company, leur allouait les meilleures terres des Cantons de l'est, dites Eastern Townships, ce qui n'était pas pour amadouer les Canadiens à l'étroit sur les leurs. Et ce ressentiment de longue haleine mijotait dans une atmosphère déjà tendue par une crise économique due en partie à l'action restrictive des Canadiens eux-mêmes: craignant l'assimilation par suite de l'accroissement de la force britannique, ils retardèrent le développement du Bas-Canada. Finalement, des disputes financières s'amoncelant depuis 1819 avaient chargé l'horizon. La session parlementaire de 1834 s'annonça particulièrement ténébreuse. Elzéar Bédard, du parti de Papineau, présenta une liste des griefs des Canadiens, connue sous le nom des 92 résolutions. Ce mémoire réclamait le contrôle du budget par l'Assemblée; l'élection, et non la nomination, des membres du Conseil législatif; et, surtout, la responsabilité ministérielle du gouvernement; la dernière annonçait la décision de l'Assemblée de s'abstenir de voter le budget aussi longtemps que ces réformes ne seraient pas adoptées. Londres tenta, avec lenteur toutefois, un sérieux effort de compromis. Mais les Britanniques du pays s'y opposèrent par crainte d'une république canadienne-française. Du cabinet de Saint-James parvinrent, en mars 1837, les 10 résolutions de Lord Russell,⁶⁹ qui répondaient aux 92. Il s'y trouvait des concessions et des refus, mais la 8^e résolution fit crever l'orage: elle proposait au gouverneur, advenant la poursuite de la grève de l'Assemblée, de puiser dans le Trésor public; sans autorisation.

C'est à ce moment que les assemblées populaires prennent de plus en plus d'importance. Elles ont lieu de mai à octobre. Chaque comité du district de Montréal tient la sienne à diverses dates. Le comté de Richelieu pose les jalons à Saint-Ours, le 7 mai. Et la semaine suivante, alors que Montréal se

51. Historique du manoir seigneurial de Saint-Michel, Sheldon Michael, par Hoescht du Canada, p. 11.

52. Foi et hommage de Jacques Lemoine de Martigny à Sir James Kempt, 13 juin 1829. Document de Martigny.

53. Vente de droits seigneuriaux, 18 octobre 1809. Document de Martigny.

54. Journal de Louis Labadie, conservé au Séminaire de Québec. Cet instituteur enseigna à Varennes de 1805 à 1813.

55. Audet, p. 34.

56. Foi et hommage devant Kempt. 13 juin 1829. Document de Martigny.

57. Tanguay, v. 7, p. 118 ; et document manuscrit Desrochers.

réunit à Saint-Laurent, le comté de Verchères en fait autant à Saint-Marc. On y discute du sens des résolutions Russel, de la politique de Papineau qui, déjà plus modéré, prône un boycottage économique, etc.

Les rassemblements publics sont alors interdits, Mgr. Lartigue seconde cette loi.⁷⁰ Mais les patriotes n'en ont cure. Dès que cette proclamation est affichée à la porte de l'église de Varennes, en juin, le docteur Eugène-Napoléon Duchesnois l'arrache et la réduit en pièces. Il est arrêté, mais son procès retarde: le gouverneur a d'autres chats à fouetter. Profondément engagé, le jeune médecin introduit Armury Girod, son beau-frère, dans le parti. Eugène-Napoléon était né à Varennes, en février 1808, du mariage d'Étienne Duchesnois,⁷¹ également médecin, et de Marie-Joseph Massue. En 1827, il épousait Françoise, l'une des filles de Joseph Ainsse. Et sa belle-soeur Zoé, devenait Dame Armury Girod en 1833.⁷² Le Suisse Girod aurait été originaire du canton d'Appenzell⁷³ et serait venu au Canada vers 1828.⁷⁴ Il avait d'abord mis sur pied une ferme modèle près de Québec, sous la direction de Joseph-François Perreault, qui devait plus tard expérimenter dans le domaine agricole à Varennes. Girod vécut ensuite à proximité de Saint-Charles, puis dans l'île Sainte-Thérèse. Il publia, en 1835, un petit volume titré *Notes diverses sur le Canada*, traitant de sujets politiques et agricoles. L'auteur attaquait entre autre la lenteur des travaux publics: «Ce serait une vraie punition pour un membre de la haute société de voyager sur les routes; s'il en revient vivant, il doit avoir une constitution solide et des bons os vraiment.» Il semble d'Armury Girod posait et humaniste mais désirait sincèrement améliorer la vie de ses semblables. Le métier de vivre est ardu... La fin de son histoire nous oblige à nous demander si son sens pratique fut à la hauteur de son ambition.

Les assemblées se poursuivent donc! Celle de Saint-Charles, dite Assemblée de la Confédération des Six-Comtés, tenue les

23 et 24 octobre, groupe 5,000 personnes. S'y trouvent 12 membres de la chambre d'Assemblée et un conseiller législatif. Parmi les orateurs figurent, entre autres, Louis-Joseph Papineau, Wolfred Nelson et; mentionné pour la première fois, Armury Girod. L'agriculteur n'a pas que le verbe haut, mais aussi la plume volubile: il rédige quotidiennement son journal.

Le 15 novembre, ses écrits journaliers relatent le petit conseil de guerre tenu inopinément dans notre municipalité. Girod se trouve à l'hôtel Girard,⁷⁶ où il attend le bateau-vapeur Le Varennes afin de porter du grain au marché. Voilà que l'élégant Boucher-Belleville entre en trombe et l'invite fortement à le suivre à l'extérieur. Girod y trouve le docteur O'Callaghan⁷⁷ et Louis-Joseph Papineau. Ils viennent informer le patriote que 26 mandats d'arrestation sont décernés dans le district de Montréal, dont l'un contre lui, et le prient d'aller chercher refuge avec eux à la rivière Chambly (Richelieu). Armury Girod refuse et leur avoue qu'il a l'intention de gagner le nord afin de tenter de trouver des armes. Il leur propose de poursuivre la discussion chez le docteur Duchesnois lorsque ce dernier fait irruption. Ce caucus de patriotes n'est pas des plus animés: «il (Duchesnois) avait été malade; Boucher avait grand faim, O'Callaghan était accablé de fatigue, Papineau seul n'articule pas une seule syllabe indiquant de la fatigue morale ou physique.»⁷⁸ Finalement, le docteur Duchesnois amène Louis-Joseph Papineau chez-lui et Girod traverse dans l'île. Zoé lui aide à préparer ses effets de voyage. La première émotion passée, elle lui aurait dit: « Va où ton devoir t'appelle, ne pense pas à moi. J'aimerais mieux te voir mort sur le champ de bataille, qu'abandonner la cause de la patrie.»⁷⁹ Girod est à Saint-Charles le lendemain. La bastringue est commencée: le 17 novembre, un constable et son escadron, ramenant deux patriotes prisonniers, tombent dans une embuscade des insurgés sur la route de Chambly, à proximité de Longueuil. Eugène Talham colla-

58. Vente de droits seigneuriaux par Augustin Gauthier à Jacques Lemoyne de Martigny, 23 juillet 1829. Document de Martigny.

59. Article de La Minerve, rédigé à l'occasion du décès de Aignan-Aimé Massue, le 2 février 1866.

60. Audet, p. 25.

61. Cadastre de 1861 de Henri Judah. Inventaire des concession..., Roy.

62. Archive de la Fabrique de Varennes, 29 mai 1783.

63. Varennes, berceau d'une sainte, Albertine-Ferland-Anger, Le Richelieu, 9 mai 1960.

bore avec les agresseurs qui délivrent les détenus. Cet instituteur réside alors à Longueuil, mais, vers 1850, il se fera Varennois, occupant même la fonction de maître de poste en 1852, Il épousera Marie-Elizabeth Brunelle l'année suivante et s'établira à Saint-Ours de 1855 à 1862.⁸⁰

Le flegmatique Copper Brown,⁸¹ qui s'était réfugié chez le docteur Duchesnois avec le docteur Gauvin et Rodolphe Desrivières, eut ces mots: «Puisque le bal est commencé, entrons dans la danse!»⁸² Le groupe part à son tour pour Saint-Charles et y prépare un camp retranché, Les patriotes affluent de toute part, dénombrant bientôt 2,000 combattants, Quant à leur arsenal hétéroclite et même préhistorique, il réunit 113 mousquets, des épées, des pistolets et puis des piques et des fourches, sinon des bâtons.

Avec le docteur Jean-Olivier Chénier, Armury Girod parvient bientôt à la paroisse de Saint-Benoît où il organise des forces,⁸³ des retranchements et des postes de guets, Zoé lui écrit de l'île, mentionnant que Duchesnois a quitté Varennes et que Pinet et Massue (Aignan-Aimé) s'unissent pour freiner l'insurrection.

L'armée intervient à Saint-Denis le 23, par une tempête de neige et de pluie. Duchesnois prend part au combat qui dure 6 heures. Les armes sont favorables aux rebelles, Mais la chance vire lof sur lof. Les insurgés sont défaits à Saint-Charles deux jours plus tard et les noms de 28 morts sont connus, dont 2 de Verchères: Xavier Pariseau et Gabriel Gosselin.

Mais Louis-Joseph Papineau avait pris la direction des États-Unis,⁸⁴ «J'ai fait de l'opposition constitutionnelle, je n'en ai pas fait d'autre...», plaidera-t-il après l'amnistie. La police ne laisse pas de harceler les autres chefs, Afin d'éviter la séquestration, après l'assaut de Saint-Charles, sept patriotes partent dans le but de chercher refuge au-delà du 45^e

64. «La religion est parfaitement libre : j'exerce mon ministère sans contrainte ; le gouvernement m'aime et m'estime ; les Anglais m'honorent», écrivait Mgr Briand : Lacour-Gayet, p. 228.

65. Cité dans Recherches Sociographiques, juillet-décembre 1961, v. 2, no. 3-4, Université Laval, p. 313.

parallèle. Duchesnois et Copper Brown, seuls, y parviennent, et par des voies différentes.

Les autres poursuivent cependant l'action. A la recherche d'armements, Armury Girod et le docteur Chénier, dirigeant un escadron de 200 hommes, font un raid sur Oka à la fin de novembre. Girod palabre longuement avec un chef indien dans le but d'obtenir ses 2 canons. Ce à quoi le sachem rétorque: «Quand la tempête faisait soulever l'eau du lac et que le vent sifflait sur les vagues, nous entendîmes une voix qui disait: «Ton frère le Canadien viendra par-dessus les montagnes et t'enlèvera ta propriété. (...)» Frère, je ne veux pas intervenir dans la dispute entre vous et votre père (le roi). Défendez vos droits et quand j'entendrai le tonnerre de vos armes, je regarderai dans mon esprit si je ne suis pas obligé de vous venir en aide.»⁸⁵ La loi martiale est proclamée et le 14 décembre, l'imposant cordon de 4 régiments remorquant 6 canons défile vers Saint-Eustache. Sir John Colborne, partisan d'une répression écrasante,⁸⁶ commande l'armée. La disparité des forces est mortelle et quantité de rebelles s'enfuient,

La science historique n'est pas occulte et nul ne saura jamais le véritable dessein de Girod. Demeuré dix minutes sur le champ de bataille, le Suisse affirme qu'il vaut mieux tenter de ramener les fuyards et disparaît après avoir échangé quelques mots avec Chénier. Ce dernier se barricade dans l'église avec une soixantaine d'hommes armés. Le jeune médecin, de belle prestance et de nature ardente, est le prototype des patriotes. Il lutte avec acharnement jusqu'à ce que les flammes l'obligent à sauter par une fenêtre. Atteint de 2 balles, il décharge encore son arme avant d'expirer. Et Girod? Trois jours plus tard, les conducteurs qui l'avaient amené chez un collègue, à la Pointe-aux-Trembles, le trahissent. Ayant finalement appris que le patriote s'apprêtait à traverser la Rivière-des-Prairies, les Anglais s'y portent et aperçoivent un traîneau et son conducteur prêt à partir, puis

66. Ibidem, p. 311. Partie d'une thèse de Pierre-E Trudeau, publiée sous le titre de *Some Obstacles to Democracy in Quebec*.

67. «Ces tories, comme leurs ennemis les oppelaient avec mépris, ces «Loyalistes», ainsi qu'ils s'étaient baptisés orgueilleusement» : Lacour-Gayet, p. 234.

un homme sortant vivement d'une maison et s'engouffrant sur le banc arrière. Malgré la poudrerie, les poursuivants le rejoignent. Mais Girod a sauté... Ils réussissent à l'encercler dans un champ, acculé à une clôture. Sommé de se rendre, le patriote se brûle la cervelle.⁸⁷

Les villages se rendent sous la férule oppressive de Colborne mais les exilés, exacerbés par les excès du général, fomentent un 2^e soulèvement. Le Parlement britannique avait suspendu la constitution du Bas-Canada en février 1838 et délégua la commission Durham pour mener une enquête. Agé de 45 ans, John George Lambton, premier Lord Durham, est d'abord assez bien accueilli par les Canadiens. Il proclame une amnistie le 28 juin 1738, sauf pour certaines personnes. Le docteur Duchesnois revient alors à Varennes. De tous côtés, les patriotes repartent à zéro avec une tactique nouvelle, celle d'une conjuration. Nait en catimini l'association des Frères Chasseurs.⁸⁸ L'action est prévue pour le 3 novembre. Des camps sont organisés à divers endroits et les sympathisants varennois et leurs voisins se réunissent à la montagne de Boucherville (mont Bruneau), dans le manoir, les moulins et les dépendances du seigneur Bruneau.

Mais cette structure secrète ne se fait pas par télépathie. Joseph-Napoléon-Azarie Archambeault, notaire de Varennes, travaille à cette organisation dans notre municipalité. Né en 1811, ce professionnel s'était uni à Marie-Reine Émery-Coderre. Il est secondé, dans son travail de recrutement, par un cultivateur varennois, Louis Mongeau.

Or, le 3 novembre précisément, Durham, humilié de savoir sa politique désavouée à Londres, se rembarque. Mais le séduisant et orgueilleux Lord avait déjà jeté la trame d'un rapport qui, s'il est cruel à l'égard des Canadiens-français, n'en porte pas moins une belle dose de clairvoyance et d'intégrité. Mais cette journée devait être marquée par des événements plus tragiques encore. La consigne générale est

qu'en ce jour, les insurgés se rendant à leur camp opèrent, chemin faisant, le désarmement des loyalistes. Une opposition surgit à la Rivière-à-la-Tortue, dans Saint-Constant. Se présente chez un nommé Vitty un parti de patriotes parmi lesquels se trouvent Christophe-Ambroise et Charles-Amable Sanguinet. Le premier a 39 ans et cultive un domaine à Saint-Constant; le second, 38 ans, occupe la même profession à Saint-Philippe. Les frères, fils d'Ambroise Sanguinet et de Julie Le Moyne de Martigny, ont grandi dans cette vaste habitation en pierres des champs qui fut la résidence du seigneur Christophe Sanguinet, leur grand-père. Le dit Vitty, donc, chez qui se sont groupés quelques loyalistes, refuse d'ouvrir. On le menace d'enfoncer, Vitty tire un coup de feu auquel les patriotes répliquent par une salve sur l'ordre de leur capitaine Joseph-Marie Robert. Le propriétaire est grièvement blessé et Aaron Walker, son collègue, est tué instantanément.

En somme, cette 2^e tentative échoua. Il y eut plusieurs actes de courage, mais aussi mutinerie, poltronnerie, abandon des chefs. Le tout se solda par 816 emprisonnements et 108 accusations. Le verdict des juges fit la navette d'une extrême à l'autre: 9 accusés furent acquittés et 99, condamnés à mort.⁸⁹ Alexis-Arthur Delphos fut l'un des privilégiés: accusé de trahison, il fut libéré. Cet homme d'affaires de Saint-Hyacinthe, né vers 1811, était fils du Varennois Laurent, dont la famille s'était établie chez-nous depuis au moins deux générations, puisque l'on trouve un acte de concession de la dernière : seigneuresse de Varennes à Ferdinand Delfosse, dit Ladouceur, en date de novembre 1769 (greffe Bouvet). Il se trouvait, de plus, le beau-frère du seigneur de Saint-Hugues, Hugues Lemoyne de Martigny.⁹⁰ Un autre fils d'un Varennois subit un sort relativement identique: l'huissier François-Maurice Lepailleur, fils du notaire François-Georges Le Pailleur, était né dans notre municipalité en 1806. Déporté en Australie, il

68. Le clan exécutif autocratique de l'Ontario. Il avait son homologue au Québec sous le nom de la Clique du Château. Ces deux groupes prétendaient monopoliser fonctions gouvernementales et gestion des terres.

69. Lord John Russell, secrétaire de l'Intérieur.

70. Il n'est jamais permis, disait-il, «de se révolter contre l'autorité légitime sous laquelle on a le bonheur de vivre.» Farley-Lamarche, p.309.

71. Dont le père, également prénommé Étienne, venait de Toulouse au Languedoc et avait épousé, à Sorel, Catherine-Françoise Leroux. Il était marchand.

72. Elle devait être sépulturée en 1842.

était gracié après 5 ans d'exil.⁹¹ François Ayet dit Malo, aubergiste de la Pointe-aux-Trembles, avait été membre du comité permanent des patriotes, à Montréal. Il évita des mandats d'arrestation en s'expulsant aux États-Unis par deux fois. En mars 1843, on le retrouve menuisier à Boucherville.⁹² Le notaire J.-N.-A. Archambault fut embastillé en novembre 1838, libéré en avril ...39. Il devait pratiquer sa profession pendant encore un demi-siècle,⁹³ cumulant la fonction de premier secrétaire-trésorier de notre municipalité et de maître de poste de 1861 à ...69.⁹⁴ Et M. le curé Primeaux plaida en faveur de son aide, Louis Mongeau. Il semble que l'ordre reçu par ce dernier d'Edouard-Elisée Malhiot, organisateur du camp, portait une certaine menace.⁹⁵ Suite à l'affaire de la Rivière-à-la-Tortue, plusieurs membres du détachement furent écroués. Les frères Sanguinet s'étaient réfugiés dans la résidence varennoise, où les découvrirent les policiers.⁹⁶ De ce groupe, 12 eurent à répondre en cour martiale du meurtre de Walker. Joseph Robert fut pendu le 18 janvier 1839, en même temps qu'Ambroise Sanguinet; Charles fut exécuté le 15 février.⁹⁷ Mais le nom des Sanguinet survit dans la toponymie montréalaise.

Et le docteur Duchesnois? Face aux insuccès de novembre, il se vit contraint de reprendre la route de l'exil. En août 1839, le consul général de France à New-York lui obtenait un poste de chirurgien à bord de la frégate Le Météor. Il fit ainsi un séjour de quelques mois en Europe, mais dès 1840, il était établi à Buenos-Ayres, capitale de l'Argentine. Le médecin avait dû laisser sa famille à Varennes. Françoise Ainsse, sa femme, y décédait en 1850, âgée de 42 ans. Ils avaient eu 2 enfants; un fils, Napoléon, 3^e docteur Duchesnois de notre municipalité, qui en fut maire de 1882 à 1886 et devait épouser Cornélie Lemoyne (nièce du dernier seigneur Lemoine); et une fille, décédée peu après sa mère. Mais Eugène-Napoléon Duchesnois avait fondé une nouvelle famille en Amé-

73. 75. Une vieille maison pleine de souvenir, article par Yolande Rivard, paru dans Le Petit Journal. semaine du 15 mai 1966.

74. Audet, p. 27.

75. Une vieille maison..., Yolande Rivard.

rique du sud. Il eut ainsi un fils qui fut longtemps régent de la Banque du Brésil, sise à Buenos-Ayres.⁹⁸

Des sursauts violents et également improductifs dans le Haut-Canada avaient fait écho à cette impuissante tentative du Bas-Canada. Londres se devait de dresser une nouvelle constitution. Avant d'affirmer, dans son rapport, que les Canadiens-français étaient inférieurs à cause de l'absolutisme de leurs anciens administrateurs et de leur carence d'un système éducationnel, Durham admit que les torts étaient partagés: «Accoutumés à avoir une haute opinion de leur supériorité (les Anglais) ne se donnent aucun mal pour dissimuler aux autres le mépris où ils tiennent leurs coutumes et la peine qu'ils ont à les tolérer. Les Canadiens français, eux aussi, sont animés d'un orgueil national: un orgueil plein de sensibilité, mais passif, qui les incite moins à s'offenser d'une insulte qu'à se tenir à l'écart de ceux qui aspirent à les dominer...»⁹⁹ De ce rapport, une seule proposition fut conservée: celle de l'union des deux Canadas, afin d'assimiler les Canadiens de souche française. L'Acte d'Union entra en vigueur en février 1841. Il portait le germe de l'actuel régime municipal.

LA MUNICIPALITÉ DE VARENNES

Période d'ajustements statutaires: même si Frontenac tenta d'organiser un semblant d'échevinage, il n'y eut certes pas de gouvernement représentatif sous le régime français. Les autorités civiles autant que religieuses tendaient fortement à la centralisation.

Les Britanniques connaissaient l'auto-administration depuis le 7^e siècle, mais les premières années après la Conquête apportèrent peu de changement. Et si l'Acte constitutionnel

76. Possiblement l'Hôtel Bellevue. M Roch Racicot, propriétaire de cet établissement, possède les copies originales permettant de connaître les propriétaires jusqu'en 1844, alors que Julie Élimina Rodier, veuve de feu J.D.L. de Montigny vendait à Élie Langlois.

77. L'Irlandais Edmund-Bailey O'Callaghan avait alors 40 ans. Il avait pris la

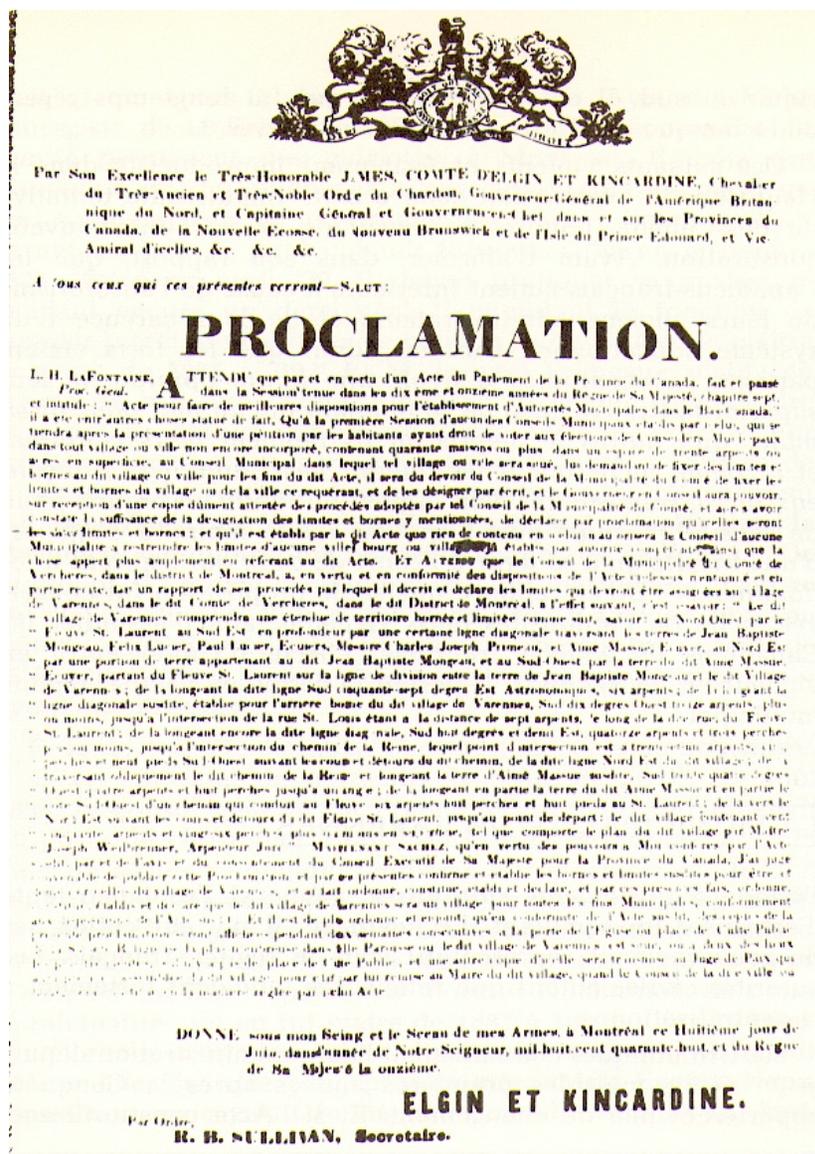


Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.

Les paroisses canoniques furent érigées en corporations municipales par une loi générale en 1845, Et 3 ans plus tard, en vertu d'une loi spéciale, une partie de la municipalité de la Paroisse fut démembrée pour former la Corporation du Village de Varennes. Cet acte paraît ci-dessus.

de 1791, avec son pseudo-parlementarisme, carrelait la province en comtés, aucun organisme administratif local n'y était prévu. En mars 1832, cependant, lorsqu'un décret reconnut le bornage paroissial, l'agglomérat prit le nom de municipalité. Mais ce mot ne portait pas le sens d'une entité administrative.

Puis vint Durham, parfait exemplaire de l'aristocratie victorienne avec sa chevelure annelée, sa spiritualité, son irrascibilité et son célèbre Report on the Affairs of North America de 1839. Document politique remarquable, s'il en fut, à divers points de vue.¹⁰⁰ Entre autre, il préconisait fortement, tel que mentionné, l'organisation d'institutions municipales.

La première ordonnance dans ce but fut promulguée en décembre 1840.¹⁰¹ La population s'y opposa catégoriquement, tant par méfiance que par crainte de l'épouvantail de la taxation. Ce statut resta lettre morte et fut abrogé par la loi de 1845. Les résidents de chaque paroisse, canton ou municipalité sont alors constitués en corporation dont les pouvoirs doivent être exercés par un Conseil élu. Si les 5 seigneuries varennoises comptaient dans un groupe de 46 lors de leur concession en 1672, la Corporation de la Paroisse de Varennes est l'une des 321 municipalités érigées en même temps. Une première proclamation est émise le 8 juin 1845, demandant que les municipalités soient formées à compter du 1^{er} juillet suivant.

Mais comme il advient fréquemment lors d'innovations, la nouvelle institution manque de stabilité. Dès 1847, une autre loi l'abroge, laquelle, selon son préambule, juge «expédient d'abolir les municipalités de paroisses et de townships»¹⁰² pour leur substituer des municipalités de comtés. Cette législation devait être éphémère.

Dès l'année suivante, cependant, les résidents du village,

direction du journal patriote Vindicator, publié en anglais à Montréal La horde déchaînée du Doric Club (Britanniques anti-patriotes) avait saccagé l'établissement. Peu après son passage à Varennes, il s'enfuyait avec Papineau, aux États-Unis. Il finit ses jours à Albany, se consacrant à l'histoire et aux archives. Les Patriotes de 1837-1838, Aegidius Fauteux, éd. des Dix, Montréal, 1950, p. 336.

groupant surtout des agriculteurs à leur retraite, demandent par l'intermédiaire du Conseil de comté une incorporation séparée. L'arpenteur juré Joseph Weilbrenner se porte sur les lieux et délimite les frontières à la manière de Gédéon de Catalogne... jetant son filet imaginaire sur maisons et bâtiments! La séparation a lieu officiellement le 8 juin 1848, en vertu de l'Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'Autorités Municipales dans le Bas-Canada, sous l'autorisation du gouverneur-général, «son Excellence le très honorable James, comte d'Elgin et Kincardine, chevalier du très ancien et très noble ordre du chardon».¹⁰³

L'atmosphère est, en définitive, au remue-ménage juridique! Une agglomération formée dans l'arrière-fief est devenue suffisamment importante pour réclamer son autonomie. Le 6 mai 1851, Varennes s'amenuise par la perte de son Grand-Côteau et de sa Belle-Rivière: Sainte-Julie est érigée en paroisse. Au début du siècle actuel, un autre hameau se développe dans la Baronnie, avec la velléité d'un second dans la Picardie. Heureusement, ils ne furent jamais démembrés de Varennes. M. l'abbé Jean-Baptiste Beauchemin s'était retiré dans le premier. Cet ecclésiastique, né en 1858 de François-Xavier Beauchemin et de Sophie Jodoin, était curé de Saint-Luc en 1900, lorsqu'une surdité progressive l'obligea à délaïsser sa cure en 1906. Il vécut alors à la Baronnie, aidé d'une domestique. Son plaisir était de confectionner des chapelets. Nul doute que plusieurs Varennois en conservent encore dans leur coffre aux souvenirs.¹⁰⁴ Mais ce prêtre exerçait aussi le service divin, disant la messe dans sa maison en présence des familles voisines. D'autre part, ce groupe bénéficiait de la proximité de plusieurs professionnels, hommes de métier et établissements. Il s'y trouvait un magasin général, un bureau de poste, une boulangerie, etc. Et la Picardie disposait d'une fromagerie, d'un moulin à scie et à cardes, d'une boutique de forge.

78. Journal tenu par feu Armury Girod et traduit de l'Allemand et da l'Italien, RAPQ, 1922-23, v. 2, p. 408.

79. Ibidem, p. 409.

80. Les Patriotes..., p. 378; et document manuscrit Desrochers.

Mais ces hameaux étaient déjà intégrés dans la municipalité puisque les véritables fondements du système actuel proviennent de l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada, adopté en 1855. Débute alors la liste ininterrompue des maires. Au village, de 1855-58: Joseph-Prime Lemoyne de Martigny, frère de Jacques, (6^e et dernier seigneur de la Trinité de la famille de Martigny): à la Paroisse, de 1856-58: Abraham Richard. Le premier secrétaire-trésorier est le notaire J.-N.-A. Archambault.¹⁰⁵

Ce statut fut cependant refondu et coiffé du titre d'Acte Municipal du Bas-Canada de 1860. Georges-Étienne Cartier y avait beaucoup travaillé. Cet acte subit des modifications à diverses époques, mais constitue la charte du présent système d'administration municipale.

Quelques profils varennois: en 1862, le 4^e des maires du village recueillait les suffrages: Marc-Amable Girard. Il se trouvait encore au Conseil de ville lorsque le Québec fit partie du noyau des 4 provinces qui formèrent la Confédération, et se désista en 1871. L'importance du motif contrebalança le poids de son départ. Depuis le 20 août de l'année précédente, il se trouvait à Saint-Boniface, au Manitoba, où l'avait convoqué Mgr.Taché. Les chaînons de sa carrière devaient se lier avec une vitesse effarante. Il fut assermenté dès son arrivée, le 18 septembre: le lieutenant-gouverneur Adam George Archibald invitait Marc-Amable Girard et Alfred Boyd à faire partie du premier Conseil exécutif manitobain. Aux élections de décembre, le Varennois fut élu député par acclamation et en janvier 1871, il était nommé ministre des finances de ce premier Cabinet. Cet avocat fonda la Société Saint-Jean-Baptiste dans sa province d'adoption à l'été de cette même année. En décembre, il était fait sénateur. Puis il occupa le poste de premier ministre du Manitoba durant 5 mois, en 1874, lors d'une crise gouvernementale. A cause de l'abolition du double mandat, il devait

81. Thomas Storrow Brown : il était, chose curieuse, fils d'un loyaliste. D'abord quincailler, il fit frapper des sous de commerce à son nom, d'où son sobriquet de Copper Brown. Il fut écrivain talentueux et patriote sincère, mais n'avait rien du génie militaire. Sa tête fut mise à prix. Il s'exila aux États-Unis et reparut en 1844, saluant ses amis et ses ennemis comme s'il revenait de voyage

82. Les Patriotes..., p. 38

Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.
Signature de Marc-Amable Girard.

se retirer de la politique locale en 1882. C'est en termes profondément patriotiques qu'il ouvrait un congrès réunissant des protestataires contre les persécutions des catholiques, en 1890: «Il rappela, entre autres faits historiques, les découvertes de La Vérendrye, la construction du Fort Saint-Charles, sur le lac des Bois, du Fort Maurepas à l'embouchure de la rivière Winnipeg. L'orateur fit un tableau rapide des oeuvres de Mgr. Provencher, de Mgr. Taché, des Oblats de M. Immaculée, des Soeurs Grises, de tous les hommes de langue française».¹⁰⁶ L'honorable sénateur devait décéder en septembre 1892. Il avait vu le jour dans l'antique et charmante résidence du Petit-Bois, en mars 1822, de Joseph Daunais et d'Amable Girard.

La galerie de ces Varennois de jadis qui marquèrent leur époque est peuplée à souhait. Voici cet autre avocat éminent, chef d'une lignée d'avocats et de juges dont le nom de plusieurs descendants figurent encore au barreau de Montréal:

83. Ibidem. Certains jours, le nombre atteignait 900.

84. Lacour-Gayet, p. 258.

85. Journal tenu par Armury Girod..., p. 416.

86. Pour ne pas dire carnage. Après la bataille, il incendiera le village et expulsera les femmes et les enfants de leurs maisons, les livrant aux rigueurs de l'hiver.

Christophe-Alphonse Geoffrion. Ce professionnel, dont un sénateur disait qu'il était «la plus belle intelligence légale naturelle que j'aie connue», naissait chez-nous en novembre 1843, de Félix Geoffrion, agriculteur. Il fit ses études au Collège de Saint-Hyacinthe et à l'Université McGill, et fut admis au barreau en 1866. L'avocat avait choisi pour compagne la fille de Sir Antoine Aimé Durion: Eulalie. Il devint ministre d'État, membre du Conseil privé et Bâtonnier de la province. Cet éminent Varennois devait décéder dans sa villa de Vaudreuil, en été 1897.¹⁰⁷

Pour sa part, si l'un des fils du pionnier Beauchamp entra dans l'arène politique, plusieurs membres de cette grande famille se spécialisèrent dans l'enseignement. Joseph Beauchamp, baptisé à Lachenaie en 1739, aurait possiblement été l'ancêtre de la branche varennoise. De son mariage avec Marie Girard en 1761, il eut une douzaine d'enfants, dont Joseph. Ce dernier fut député du comté de Surrey de 1808 à 1812. Il convola en 1822 avec Marie-Anne Julien Roberth de la Morandière, veuve de Joseph Crevier Du Vernay. Son épouse se trouvait donc la mère de Ludger, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Mais le chanoine Beauchamp (oncle de M. Edmour Beauchamp, patriarche de 91 ans que connaissent de nombreux contemporains...) inaugura la chaîne familiale des éducateurs. Avant d'être curé à Sorel, il enseigna à Saint-Hyacinthe. Il devait être sépulturé en 1929. Mlle Bernardine, soeur de M. Edmour, fut bien connue des Varennois de l'âge d'or: elle fit la classe au Grand-Pays-Brûlé de 1914 à 1939. Une seconde Bernardine, fille de M. Edmour, fut institutrice à la Baronnie durant 19 ans. Mais elle devait encore professer durant un quart de siècle, dont 20 ans à Jacques-Cartier où elle fut directrice. Cette éducatrice fut décorée du Mérite Scolaire en 1954 et du Mérite diocésain, 2 ans plus tard. A ce bel actif de professeurs Beauchamp

87. Une vieille maison..., Yolande Rivard.

88. Les Chasseurs sont de simples soldats, l'Aigle est le commandant, etc.

89. Les Patriotes..., p. 75. De ces 99 : 12 sont exécutés, 58 déportés en Australie et 2, bannis.

90. Ibidem. p 203.

il faut additionner encore une demi-douzaine d'enseignantes, dont 3 sont à l'oeuvre présentement.¹⁰⁸

La vie des frères Jovite et Oscar Chagnon, chacun à sa manière, laissa aussi une empreinte. Ils étaient tous deux fils d'Anaclet, agriculteur de Varennes. Jovite vit le jour en 1868 et son frère, 10 ans plus tard, ce qui fit que l'aîné put enseigner au cadet, au Collège de l'Assomption. Mais leur destinée devait bifurquer par la suite. Jovite fut ordonné en 1893. Après avoir été vicaire à divers endroits au Canada, il fut pendant 10 ans en Nouvelle-Angleterre, au Massachusetts. Mais la paroisse de Saint-Antoine était devenue immense. Elle subit un clivage et ce fut l'abbé Jovite Chagnon qui présida à la fondation de la nouvelle paroisse, nommée Saint-Joseph-de-New-Bedford. Il érigea le presbytère et de très belles écoles. Le curé fut apprécié: «Il est doué de qualités si éminentes que la sympathie, l'affection doivent nécessairement l'entourer, que le succès doit obligatoirement couronner ses efforts.»¹⁰⁹ En 1940, ses mérites furent reconnus par sa nomination de Prêlat Domestique de la Cour Romaine. Le saint homme devait être sépulturé en 1954, après 44 années d'apostolat dans la même cure. Plus de 150 prêtres de diverses nationalités témoignèrent leur respect par leur présence à son service. Son frère Oscar, que déjà fascinaient les Amérindiens durant son enfance, leur dédia sa vie. Ordonné en 1905, il était nommé, deux ans plus tard, chez les Indiens de Marius, au Manitoba. Il fit également bâtir une église et des écoles, y travaillant de ses mains. A son décès en août 1969, ses ouailles manifestèrent le souhait de le garder avec eux. Il fut donc enterré sur les lieux. C'était le plus bel hommage filial que ses paroissiens pouvaient lui rendre.

Le recul de l'histoire facilite l'évaluation d'une oeuvre. Mais il est des contemporains qui, déjà, ont fait preuve de distinction dans leur voie. Il serait impardonnable de ne pas

91. Idem, p. 298.

92. Idem, p. 309.

93. Idem, p. 90.

94. Minutes de la Corporation du Village; et Audet, p. 37.

mentionner la spécialité assez exclusive d'un médecin varennois, le docteur Jean-Paul Bousquet, spécialiste de la chirurgie de la glande thyroïde. Le médecin traite ainsi les personnes souffrant du goitre, tumeur de cette glande qui déforme la partie antérieure du cou. Le docteur Bousquet exerce sa profession depuis 26 ans et s'orienta vers cette spécialité dès le début de sa carrière. Il est rattaché à l'Hôpital Général de Verdun. Avec sa soeur, Mlle Thérèse Bousquet, il demeure rue Sainte-Anne, dans cette maison antique agrémentée de remarquables jardins. Le docteur et Mlle Bousquet sont descendants des seigneurs Lussier.

La tornade en 1892: si notre municipalité rayonna par l'apport de plusieurs de ses citoyens de haute volée, il est un fait à la fois surprenant, fantastique et catastrophique qui alimenta longtemps les journaux et les conversations. Saviez-vous que le bassin du Saint-Laurent est l'un des couloirs que peuvent emprunter les tornades venant des Antilles? Les Varennois de 1892 l'apprirent à leurs dépens. Vers midi, le 14 juin, le temps s'assombrit soudain. Mais il fallut encore quelque deux heures et demie avant l'entrée en scène d'une impérieuse tempête. Et cette entrée, déjà, était un spectacle insolite et inquiétant: une spirale de vents tourbillonnait depuis le sud-ouest avec un bruit de tonnerre et ressemblait à une colonne de fumée au-dessus du fleuve.¹¹⁰ Le Rivière-du-Loup, pourtant, ce vieux loup... du fleuve qui en avait vu d'autres, ne rompit pas ses amarres. Le cyclone s'amusa d'abord: «il ébranla les maisons du village, arracha plusieurs toits, tordit des arbres et racla le gazon».¹¹¹ Mais il s'envenima en gagnant la Picardie. Plusieurs maisons s'écroulèrent. Le tourbillon cueillit un orme de 2 pieds de diamètre et l'emporta. Il fit plus encore. Il souleva une pierre énorme qui reposait dans un fossé et la déposa sur le rebord. La tornade jaillit comme une fusée vers la Butte-aux-Renards et traversa la concession des Trente en balayant un chemin à sa taille: elle

95. Les Patriotes..., p. 324.

96. Document manuscrit Desrochers.

97. Les Patriotes..., p. 67, 76, 362, 367.

98. Ibidem, p. 226 et 227.

avait couché une rangée d'arbres de la forêt. A la suite de ce désastre, plusieurs familles ruinées quittèrent Varennes. Le gouvernement organisa un fond de secours.

Les moyens de communication: en cette année de l'ouragan, l'ère des bateaux-vapeur battait son plein. Avant 1837, déjà, le Varennes sillonnait le fleuve et les fermiers écoulait leurs produits par ce moyen.¹¹² On discute aujourd'hui de la possibilité d'un port de mer dans notre municipalité. Rien n'est nouveau sous le soleil... Avant même que le 19^e siècle n'ait pivoté dans le passé, Varennes constituait un port assez achalandé. La navigation était ouverte de la mi-avril à la fin novembre. Tous les jours de la semaine accostait au quai le Terrebonne, qui faisait la navette entre Montréal et Sorel. Mais deux autres bâtiments étaient aussi amarrés à Varennes: le Boucherville emportait la joie des vacanciers; partant en excursion dominicale, de Montréal à Varennes; et le Rivière-du-Loup, ce courageux qui brava la tornade, savait aussi rendre service: il s'affairait aux communications entre Varennes et l'Assomption, à la crue des eaux du printemps et de l'automne; il arrivait le matin, en même temps que le Terrebonne, et transbordait sa cargaison dans ce dernier, à destination de Montréal; puis il dormait au quai tout le long du jour en attendant le retour du Terrebonne; il reprenait alors une nouvelle charge et regagnait la rive nord. Le mouvement des passagers était considérable. Ceux-ci prenaient place sur le pont en déboursant 50 cents pour l'aller à Montréal et le retour. De nombreux jeunes Varennois fréquentaient le Collège de l'Assomption et il y avait affluence du côté du nord en septembre. Cette époque pittoresque du port fluvial varennois expira vers 1920. Le Terrebonne avait été affecté à un autre service. Le Berthier le remplaça, mais son épopée ne dura qu'un mois. Il prit feu au quai de Montréal.¹¹³

Mais les voies continentales avaient progressé, depuis la carte de Murray. S'il mentionne, outre les deux Côtes, la

Petite-Prairie, le Petit-Bois et la Baronnie, les autres rangs furent ouverts peu après. Tel fut la Rivière-aux-Pins, prolongement du rang bouchervillois du même nom, qui aurait débuté vers 1750.¹¹⁴ Le Japon, formé par 6 ou 7 maisons à une dizaine d'arpents de la Baronnie, ne fut jamais un véritable rang. La Butte-aux-Renards serait née également vers 1763. Mais cette butte n'est qu'indéfectible horizontalité... Peut-être y eut-il, autrefois, un monticule servant de tanière aux renards. La Pointe-aux-Pruches date des environs de 1770. Les Pays-Brûlés, Grand et Petit, tiendraient leur nom des feux d'abattis. Le Lac et le Pérou sont les derniers nés de la famille, vers 1800. La toponymie des montées, comme celle des îles, est d'une richesse étonnante. Nos ancêtres avaient le don de l'humour et de l'à-propos.

Les routes d'accès à l'extérieur avaient déployé leur ruban... de terre, puis d'asphalte. En 1829-30, Aignan-Aimé Mas-sue et Augustin Cartier sont nommés commissaires pour la percée d'une voie entre Varennes et Beloeil. Elle est effectivement ouverte en 1831.¹¹⁵ Le chemin de fer pénètre dans Varennes en 1882. La première artère pavée date de 1918 et constitue l'actuelle rue Sainte-Anne.¹¹⁶ Le boulevard Marie-Victorin la remplace en 1939. On était loin, déjà, de l'époque de Lanouiller de Boisclerc (environ 1735), alors qu'il fallait 4 jours de voiture pour parvenir à Québec, et encore plus loin du temps où l'on ne se déplaçait que sur le chemin qui marche!

Les 250 ans de la paroisse religieuse: «Car, dans nos pays, une paroisse vieille de deux siècles et demi n'est pas chose banale», admettait Omer Héroux.¹¹⁷ Et le journaliste parlait d'or. Les fêtes avaient été retardées d'une année à cause du deuil de la paroisse: Mgr. Ferréol Jobin décédait le 17 mars 1942. Trois semaines plus tard, M. le chanoine André Beau-regard, alors curé de Sainte-Julie, était désigné à la cure de Varennes. Si 251 ans de vie religieuse, en pays neuf, c'est notable... quelques 6 ou 7 mois pour mettre au point des

99. Extrait du rapport Durham, cité dans LacourGayet, p. 269.

100. Remarquable aussi par sa cruauté envers les Canadiens-français auxquels il consacre la moitié de ses 300 pages : «Quel que soit le gouvernement dont ils dépendent, anglais ou américain, ils ne peuvent entrevoir aucun espoir pour leur nationalité». Puis il eut ces mots diffamatoires : «Ils sont un peuple sans histoire et sans littérature.»

101. Le régime municipal de la province de Québec, Roger Bussièrès, publié avec l'autorisation du Ministre des Affaires municipales. M Pierre Laporte, c.r., 1964, p. 20.

102. Ibidem, p. 23.

103. Copie de l'acte conservée aux archives du Village.



Rue Sainte-Anne en 1950

manifestations paroissiales et préparer un catéchisme historique, comme disait si joliment Mgr. Anastase Forget,¹¹⁸ c'est peu! Mais ce que Varennois veut... Les fêtes, qui durèrent 3 jours, furent réussies. Elles étaient structurées sur trois piliers:

«Nous voulons que la paroisse en bloc rende un hommage public à ses chefs religieux qui depuis 250 ans ont présidé à ses destinées spirituelles. C'est notre premier but.

Nous voulons ensuite que la paroisse civile, intimement liée chez nous à la paroisse religieuse, se rappelle ses ancêtres et salue avec émotion leurs travaux et leurs mérites. C'est notre deuxième but.

Nous voulons que ces fêtes aient un résultat pratique, qu'elles soient une mise en lumière de la situation présente, qu'elles indiquent à chacun où se trouvent ses meilleurs intérêts, qu'elles orientent l'avenir et qu'elles deviennent une véritable occasion de progrès religieux, social et matériel. C'est notre troisième but.»¹¹⁹

Varennes en était alors au dernier stage de sa longue et, pourquoi pas, pieuse carrière agricole. Les 2,000 Varennois d'alors, dont la plupart descendaient des familles pionnières, avaient puisé leur persévérance dans l'encouragement de leur clergé.

Groupements: la nécessité d'une intégration des deux corporations varennoises était évidente. Une première demande de fusion ayant été faite en 1952, un groupe de citoyens jugèrent le moment propice à la formation d'une Chambre de Commerce. Ce groupement civique, en 1955, trouva un fondateur en la personne de M. Clodomir Forest, ingénieur de renom maintenant décédé. Cet organisme se mit immédiatement à l'oeuvre et dessina un plan de zonage pour les corporations du village et de la paroisse, délimitant ainsi l'emplacement des parcs industriels. Les membres de ce comité dressè-

104. Histoire du Collège de l'Assomption, abbé Anastase Forget, Montréal, 1932, p. 422; et les souvenirs de Mlle Madeleine Beauchemin, nièce du curé.

105. Leurs homologues actuels sont. M. Laurent Brodeur, maire du Village depuis 1965, dont M. Maurice Dessurault est sec.-trés. depuis 1964; M. Guy B. de Grosbois, maire de la Paroisse, depuis 1963, dont M Roger Champoux est sec.-trés. depuis quelques mois, remplaçant M. Fernand Brodeur.

rent également des règlements de construction qui servent de base aux normes actuelles. Peu après, ils devaient mettre au point une carte détaillée de la paroisse de Varennes. Ils prouvèrent leur qualité de citoyens avertis par le souci et la compétence apportés à diverses études: sur la protection contre les incendies de laquelle devait découler l'organisation actuelle; sur l'aqueduc municipal; sur l'organisation des loisirs; sur un rôle d'évaluation scientifique pour les deux municipalités, etc. L'une des dernières et très importantes réalisations, pour la tenue extérieure de notre localité, consiste en cette campagne d'embellissement en cours depuis 6 ans. L'initiateur et l'artisan en est M. A. Albert Dalpé, président actuel de la Chambre.

Comme dans toute municipalité d'une certaine importance, les groupes intermédiaires foisonnent. Les énumérer tous serait onéreux... n'en déplaise à la juste fierté qu'en auraient ces membres qui les perpétuent. Mais pour avoir un brin de réalisme, il faut dire qu'on retrouve les mêmes leaders aux rennes de divers organismes à la fois! Quoi qu'il en soit, les corps ont leur raison d'être, raison qu'ils puisent dans cette vérité que l'union fait la force.

Les Dames de Sainte-Anne, l'un des plus anciens groupements varennois, eut l'heureuse décision de conserver son nom alors que la plupart des organismes similaires arborent maintenant l'appellatif de Dames Chrétiennes. Quand on sait l'importance que prit chez-nous la dévotion à sainte Anne, on ne peut que s'en réjouir.

Le Conseil 3808 des Chevaliers de Colomb existe depuis 1956 grâce à son fondateur, M. Félix Jodoin, maintenant disparu. Les recruteurs s'étaient fixé un objectif de 300 membres pour le Tricentenaire; il fut largement dépassé. Les activités de cet organisme charitable rempliraient plusieurs pages. Sans doute est-il bon de mentionner que le secours

106. Visage du vieux Saint-Boniface, Marie-Anna A. Roy. reproduit dans les documents Desrochers.

107. Document manuscrit Desrochers.

108. Informations fournies par Mlle Jeanne, fille de M. Edmour Beauchamp.

109. Abbé Forget, p. 440.

apporté par ce groupe n'est pas que financier: c'est parfois une assistance morale ou, encore, une aide dans le sens d'une offre de services opportuns.

L'Ordre des Filles d'Isabelle tient son nom de la reine d'Espagne Isabelle de Castille qui donna au Nouveau-Monde la chrétienté. Ce ralliement vit le jour aux États-Unis. L'effectif des Filles canadiennes s'élève au tiers de l'entité, soit 3,600 membres répartis en 254 cercles. Le Cercle Lajemmerais 1031 de Varennes fut inauguré en mars 1960 par Madame Thérèse Racicot, qui est régente depuis sa fondation et Député du District no 13 Diocèse de Saint-Jean. Le cercle varennois dénombre 135 adhérentes et son nom lui fut donné en l'honneur de Mère d'Youville. Le but de cet Ordre est: Pour l'Église et la société. La définition de leur aide est la même que celle du groupe précédent.

Nos enfants bénéficient d'un Club Kiwanis. Cette oeuvre de jeunesse existe chez-nous depuis environ trois ans. Les jeux olympiques du Tricentenaire ont su prouver leur efficacité.

Tridium à la bienheureuse Mère d'Youville: en mai 1959, la population applaudissait à la béatification de l'une de ses citoyennes d'antan, Mère d'Youville. L'année suivante, un tridium solennel d'action de grâce était organisé:

- le 1^{er} mai, la paroisse acclama la bienheureuse:

- le 2, il y eut célébration du centenaire de fondation du Foyer Lajemmerais, différé d'un an afin d'être incorporé à ces manifestations;

-et le 3, les enfants se rallièrent au monument de Marguerite d'youville pour lui présenter un hommage.

Fusion des corporations municipales: le projet d'un amalgame date de 20 ans. A la mi-avril 1952, une députation varennoise se rendait au Ministère des affaires municipales afin de discuter des possibilités d'une fusion du village et de la

110. 111. Brouillette, p. 10.

112. Journal tenu par feu Armury Girod..., p. 408.

113. Brouillette, p. 37.

114. Document manuscrit Desrochers.

paroisse. La première des 4 recommandations du rapport, suite à ces discussions, se lisait comme suit: «la formation d'une municipalité incorporée sous la loi des Cités et Villes, ayant juridiction sur le territoire du Village actuel et sur cette partie de la Paroisse affectée par le développement industriel, commercial et résidentiel.¹²⁰ On peut s'imaginer les tensions d'une petite agglomération de quelque 2,500 citoyens (en 1952) gouvernés par 7 têtes réparties en deux clans; et l'exécrable cuisine d'infimes et infinis détails: Voilà, Messieurs, notre chèque pour l'eau; n'oubliez pas votre quote-part aux loisirs, etc. Cette géographie en éventail, le village étant un épiceutre duquel rayonnaient les 16 concessions, était maintenant dépassée. Le pivot s'était déplacé. La sentimentalité mise à part, le village, avec son coeur qui noyautait les premiers défricheurs, n'était plus qu'une île. Ille encerclée par le fleuve... et cette mer à marée montante que constituait la vaste campagne en voie de mutation économique. Il ne restait plus qu'à ajuster son optique, son sextant et sa boussole!

La Chambre de Commerce présenta un premier mémoire, puis, devant l'immobilisme, une résolution demandant de nouvelles démarches. Messieurs Gérin-Lajoie, René Lévesque, Jean Lesage et autres, rassemblèrent les Varennois à diverses dates (de 1962 à 1964) et à divers endroits de notre municipalité afin de parler mariage... des corporations.

Et puis, en novembre 1964, s'éteignait l'ère des pompiers volontaires qu'il fallait appeler à hue et à dia, avec leur pompe-à-bras. Une vraie caserne et un vrai camion-citerne recevaient la bénédiction de M. le curé Élisée Choquette, en présence du ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, du député M. Guy Lechasseur, des maires des banlieues et de ceux de Varennes, M. Omer Guévremont pour le village, et M. Guy B. de Grosbois pour la paroisse. Cet événement était lié directement au projet de fusion en ce

115. Audet, p. 36; et Brouillette, p. 18.

116. Brouillette, p. 37.

117. 118. Journaliste du Devoir. Son texte fut reproduit dans Programme-Souvenir à l'occasion du 250^e Anniversaire de la fondation de la paroisse de Sainte-Anne de Varennes 1692-1943.

qu'il était une résultante concrète de la collaboration des deux municipalités. Le grand thème du discours de M. Laporte porta naturellement sur le regroupement municipal, que sa politique préconisait fortement. Parlant d'une manière très générale de son expérience en ce domaine, le ministre disait: «la pire barrière entre nos municipalités est certainement l'esprit de clocher. Nous ne devons pas devenir des spécialistes en égoïsme municipal.»¹²¹ Et M. de Grosbois d'ajouter: «Il ne faut pas morceler le camion de pompiers plus qu'il ne faut morceler notre territoire.»

Depuis, les pourparlers ont cheminé avec lenteur mais ils sont parvenus au carrefour: le 25 août dernier, La Gazette officielle annonçait la fusion de nos municipalités. Citoyens de la Ville de Varennes, salut!

Les 300 ans de la municipalité: et voilà qu'au bout de trois siècles, une société vernissée sortit des pages d'histoire. Pour ce faire, Messire René Gaultier sieur de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières et seigneur de Varennes et du Tremblay (M. Guy Boucher de Grosbois, maire de la paroisse) offrit sa main, dans un bouillonnement de dentelle, à Marie Boucher (Mme. de Grosbois), toute épanouie; sous son imposante perruque bouclée, Jacques Le Moyne sieur de Sainte-Marie et seigneur de la Trinité (M. Yves Le Moyne de Martigny) s'avança gravement, ayant à son bras une adorable et menue Mathurine Godé (Mlle Louise, sa soeur): et le seigneur du Cap Saint-Michel, Michel Messier sieur de Saint-Michel (M. J.-P. Messier), avec son tricorne et son jabot de mousseline, poursuivit le défilé en compagnie de son élégante épouse, Anne Le Moyne (Mme. Messier); le capitaine Michel-Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriand et seigneur de l'île Sainte-Thérèse (M. Gaston Brodeur), arborant un superbe pourpoint, fermait la marche avec sa femme, Marie Moyne (Mme. Brodeur). Et puis Gédéon de Catalogne (M. Aimé Gervais, président du Tricentenaire), boussole en poche prêt à assoupir

119. Ibidem. Message de M. le chanoine André Beauregard, alors curé de Varennes.

120. Minutes de la Corporation du Village de Varennes, 5 mai 1952.

121. Varennes deviendrait une seule municipalité, Le Richelieu, 19 novembre 1964, p. 27.